

Le Fureteur Breton



(Ar Furcher 'Brezonek)

Bulletin Documentaire Illustré

Paraissant tous les deux mois

SOMMAIRE :

Un héros de Renan. Ch. LE GOFFIC. — *Brest au XVII^e siècle : Lettre inédite de Vauban.* —
Un article de D. Nisard sur Marie, de Brizeux. P. LAURENT. — *Frémenville à Nanterre.*
 LÉON DUROCHER. — *Le nez d'Hippolyte Lucas.* POL FRIEK. — *L'auteur du « Manuel des*
Maris ». A. GALIBOURG. — *Montre des Nobles.* — *Les Potiron de Boisfleuri.* — *Sur le*
Doctrin ar Christenien. Em. ERNAULT. — *Perles Armoricaines.* — *Gesta Britannorum.*
Réponses : Les bijoux populaires Bretons. — Morlaix et Thiers. — Familles bretonnes:
 de l'Estourbeillon, Delobean, etc.
Questions : N.-D. de la Haine. — Un secrétaire de Renan. — Napoléon en Bretagne.
 — Le pain des noyés, etc.

NANTERRE (Seine)

MAURICE LE DAULT

Directeur du *Fureteur Breton*

76, Rue Saint-Germain

(Ancien^t, 6, rue du Val de Grâce, à Paris)

RENNES

PLIHON et HOMMAY

Librairie Générale

Rue Motte-Fablet.

Lire, dernière page de la couverture, la Liste d'Ouvrages Bretons
d'occasion.

POUR LES ACHETEURS SÉRIEUX

† ART BRETON †

A. ELY-MONBET

Au Château de Caurel (Côtes-du-Nord)

(Voir l'annonce mentionnée plus loin).

Erratum — Echeⁿ : Etagère Bretonne sculptée, 0,58 X 0,50, franco domicile
19 fr. 50 (au lieu de 15 fr. 90), remb^t 0.60.

ATELIERS PHOTO-MÉCANIQUES

D. A. LONGUET

PARIS, 250, Faubourg Saint-Martin, PARIS

REPRODUCTION DE MANUSCRITS,

DESSINS, OBJETS D'ART

Cartes postales sur commande

" LE FURETEUR BRETON "

Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux Bretons et Celtisants

Directeur: Maurice LE DAULT, 76, rue Saint-Germain, à Nanterre (Seine)
(TROISIÈME ANNÉE 1907-1908) — (Les Abonnements partent d'Octobre)

	Édition ordinaire	Édition de luxe
Prix	France : 3 francs.	5 francs.
de l'abonnement :	Étranger : 3 fr. 50.	5 fr. 75.
(Payable d'avance)		
Première et Deuxième année, en numéros, chacune :	3 francs.	
Édition de Luxe :	5 francs.	

PROSPECTUS GRATUIT SUR DEMANDE

AVIS CONCERNANT LES QUESTIONS ET LES RÉPONSES

1^o Prière de consacrer une fiche spéciale à chaque question et à chaque réponse; 2^o Ne pas écrire au verso; 3^o Écrire très lisiblement dates, noms propres, mots techniques; 4^o Citer les sources (tome, page, édition, d'un ouvrage, date d'un périodique); 5^o Signer de son nom ou d'un pseudonyme en donnant son nom à la Direction.

En présence du nombre de plus en plus considérable de Questions et de Réponses adressées au Fureteur Breton, il nous devient impossible de garantir toutes les inscriptions.

En principe, ne pourront être insérées: 1^o Les questions déjà portées antérieurement; 2^o Celles qui ne présenteront pas un caractère suffisant de curiosité ou dont la première bibliothèque venue offre la solution facile; 3^o Les réponses faisant double emploi avec celles d'autres collaborateurs.

NOTA. — Les Collaborateurs du Fureteur Breton sont responsables des opinions émises dans leur article.

Le Fureteur Breton rend compte de tout ouvrage concernant la Bretagne ou d'auteurs bretons.
Adressez les ouvrages soit à la Direction, soit aux bureaux de l'imprimerie
F. S. MON, à Paris, 65, rue Jean-Jacques Rousseau.

- | | |
|--|--|
| <p>Adam (D^r), La Tradition celtique et ses avatars, 1907, in-12 0 fr. 75</p> <p>— Études celtiques De Fidèle religieuse chez les Celtes préhistoriques. Brochure in-8, 24 pages 0 fr. 40</p> <p>Alexandr (Abad), Leor Pardon hag eizved Sant Servas, in-12, 23 pages 0 fr. 25</p> <p>Allanic, Histoire du Collège de Vannes, in-8, 94 p. 1 fr. 50</p> <p>Bayon (Le), En Oeganed (Les Korrigans), farce en 1 acte, texte et traduction, in-12, 1 fr.</p> <p>Berre (Léon Le) (Ab Alor), Ar gwir trest'h d'ar gaon. La vérité victorieuse du mensonge, drame en 2 actes. Préface de M. le Marquis de l'Estourbeillon. Joli volume in-12, 1 fr. 50</p> <p>Édition de luxe sur papier vergé, tirée à petit nombre 2 fr. 50</p> <p>Pièce couronnée au Congrès de l'Union Régionaliste bretonne à Gourin en 1904, représentée au Congrès de Saint-Pol de Léon en septembre 1905.</p> <p>— Fleurs de Basse-Bretagne. Contes bretons, joli vol. in-12 0 fr. 75</p> <p>— La victoire de Mgr Salust Renan, in-12, 55 pages 0 fr. 75</p> | <p>Bleuniau (Buez), Poésies anciennes et modernes de la Bretagne. Nouvelle édition, in-8, 1 fr.</p> <p>Bro goz ma zadou (Vieux pays de mes pères), chant national des Bretons armoricains, du barde Taldir ab Hermin. Accompagnement pour piano ou harpe du barde Gallou Gwen Alaw, au lieu de 1 fr. 50 0 fr. 50</p> <p>Édition de luxe tirée à petit nombre. 1 fr. 50</p> <p>Buez Louis Euilus, Dijenit ha pecher brez. Trajadic en daou act, 1874. in-18, 1 fr.</p> <p>Buléon (Abbé), La Croix et l'Autel. Les calvaires morbihannais, in-8, 30 p. 0 fr. 50</p> <p>— La langue bretonne considérée au point de vue religieux, pédagogique, social et national, in-8, 46 pages 1 fr.</p> <p>Gadie (J. M.), En Est, Gwerz bretonek e peub loden. La Moisson, poème breton en cinq parties. Texte breton (dialecte vannetais) et traduction française, in-8, 93 pages. 1 fr.</p> <p>Champion (R. P.), Vie du père Vincent Huby, de Mlle de Francheville, de M. de Kerdillo, rédigée par le père Watrigant, in-8, portraits 1 fr. 75</p> <p>Clerc (L. Le), Ma Besj Jerusalem, manuscrit chant au Av. Th. Bussol, in-12 2 fr. 50</p> |
|--|--|

Coat (G. Le). Ar Bibl saentel troet en Bresonek (Ica Treger), in-8, relié percaline. 1 fr.

Dasprenner (Ann). Gwerz, par M. Guillou, recteur de Penmarc'h, in-8, 4 pages. 0 fr. 20

Ernauld (Em.). L'épenthèse des liquides, in-8, 55 pages, 2 fr. 0 fr. 60

— Etudes vannetaises. Bibliographie, Vannes, 1894, in-8, 80 pp., 2 fr. 25. 0 fr. 60

— Ar groaz Doue, pe levrig an A B C. evid diskil leun ar brezonek ha c latin, in-26, 40 pages. 0 fr. 25

— Réponse aux attaques de M. Grammont contre mes écrits, in-8, 32 p. 1 fr. 50

Frémerville (Chev. de). Le Combat des Trente, poème du xiv^e siècle, transcrit sur le manuscrit original conservé à la bibliothèque du roi et accompagné de notes historiques. Brest, 1879, in-8, 59 p. Rare. 1 fr. 50

Fustec (Jean Le). Sous les pommiers, saynète bretonne, in-8, au lieu de 1 fr. 0 fr. 25

Gaulle (Cl. de). Les Celtes au xix^e siècle. Nouvelle édition avec une introduction et une deuxième partie : Le Réveil de la race, par Jean Le Fustec, in-8, au lieu de 1 fr. 0 fr. 30

Glanmor (Jos. Guillaudre). Menez an ac'hou, la Voix des Grèves. Poésies bretonnes accompagnées de leur traduction française et de plusieurs mélodies populaires, in-24. 2 fr.

Guillevis et Le Goff. Exercices sur la Grammaire bretonne du dialecte de Vannes, in-22, cart. 2 fr. 25

Gwenou (Ch.) et **Midy** (R.). Le Vin du recteur de Coatacorn en Basse-Bretagne (Gwin person Coatacorn). Préface de MM. A. Le Braz et L. Berzand, in-12. 1 fr. 50

Herrieu (L.). Kerbet de Barz, pelhig hoari e diu Ioden groet a veit et skolien En Oriant 1906, in-18, 45 pp. 0 fr. 30

— En Ercen hag er Rozen. En Oriant 1906, in-18, 5 pp. Grav. et musiq. 0 fr. 50

— Eit farsal, groeit dre er Barz Labourer. En Oriant, s. d., in-8, 16 pp. 1 fr.

Epoué et rare.

Hémon (P.). Les Chouans dans les Côtes-du-Nord. Réponse aux Lettres ouvertes de Ch. Robert, de l'Oratoire de Rennes, in-8, 40 pages. 0 fr. 50

Ivresse bretonne (P.). Cidre et Alcool. Ce qu'en pensent les médecins, Vannes, 1907, in-8, 49 p. 1 fr.

Jaffrennou. Ar Bourc'hio lore'hus, comédie en 3 actes. Texte breton et traduction, 1899, in-8, 34 p. 1 fr.

Jan (Lud.). Dans la bruyère, in-18. 5 fr.

Jeune (Le). Rudiment ou ar Finister, composé e gallek ha laquec e brezonek. Quenta édition (an vint), in-18. 0 fr. 60

Korviller. Les mesures de longueur. Les nombres 3 et 7 et les connaissances en Arithmétique, Géométrie et Astronomie chez les constructeurs des monuments mégalithiques en Armorique, in-8, 21 pages. 1 fr. 50

Klaoda (Cl. M. Le Prat). Mouez reter Plou-gastell Gwerziou ha Soniou dibabet, in-42, illustré. 1 fr. 50

— Le même, édité, popul. cartonné. 1 fr.

Kouss Breiz-Izell, chant populaire breton arrangé pour 4 parties. Texte vannetais, texte léonais, texte gallois et traduction française. 0 fr. 60

Lasserre (Henri). Histor barzudo firon Vania Lourdes, François Makary. Trad. de l'abbé Le Dantec, in-12. 0 fr. 40

Laurent (P.). La poésie bretonne contemporaine, in-8. 1 fr.

Luzel. Regred Breizad. Toujours breton. Poésies bretonnes avec traduction française en regard, in-12 (Taches d'humidité). 0 fr. 40

Maimanche (Tanguy). Marvailh sup ene nauonek. Le Conte de l'âme qui a fait. Conte dramatique en deux veilles, en vers libres. Texte breton accompagné d'une traduction française, in-12. 1 fr.

May (Albert). Buhe ha Mercenint santez Barbou, in-8. 0 fr. 50

Millin. Œuvres posthumes inédites avec traduction de M. A. Bourgeois :
— Poème breton sur l'île de Batz, in-8, 101 pages. 1 fr.
— Poésies bretonnes, in-8, 55 p. 0 fr. 75

Millon (Abbé). Une journée chez Botrel. Le poète et son œuvre, in-8. 0 fr. 50

Neiss (Jeanne). Humble moisson, in-18. 2 fr.

Nominoé, roi des Bretons armoricains, in-8, 33 pages. 0 fr. 25

Paban (Ad.). Les Roses de Kerné, in-12. 2 fr. 25

Parker (Jos.). Sous les chênes. Dessins de l'auteur, in-12. 3 fr. 50

— Livre champêtre. Portrait et dessins de l'auteur, in-12. 2 fr.

— Bruyette et soleil, in-12. 2 fr.

— Le clerc de Kerné, idylle bretonne, in-12. 1 fr.

Perrot (J.-M.). Alanik al louarn, pe « Neuz den fin n'en deoc e gouiz. » Der-Chouar phiduruz rimet an daou arvest, in-12. 1 fr.

Proux (Pr.). Bombard Kerne, Jabadao ha Kaniri. Poésies bretonnes (texte et trad.), 1866, in-18. 1 fr.

Quellien (N.). Breiz, poésies bretonnes (texte et trad.), in-12. 1 fr. 25

Roll Girion ar Jabadao, in-8. 0 fr. 30

Le vocabulaire donne la signification bretonne des termes français scientifiques, agricoles et de création récente. Une chanson bretonne au site.

Tiercelin (Louis). Bretons de Lettres, in-12. 1 fr. 75

Léonide de Lisle étudiant. — Villiers de l'Isle-Adam, chrétien. — Hippolyte Lucas au temple du Censier. — Breizet A. Sauter. — Avec des illustrations d'Antoine Bédier.

Tourneur (Docteur V.). Esquisse d'une histoire des études celtiques, in-8. 8 fr.

Travers (A.). Les inscriptions galloises et le celtique de Basse-Bretagne, 1907, in-12. 7 fr.

— De la persistance de la langue celtique en Basse-Bretagne, 1906, in-12. 1 fr.

Vallée (Fr.). Rapport du Comité de préservation du breton, 1904-1905, in-8. 0 fr. 50

Villemarqué (L.). L'avenir de la langue bretonne. Avant-propos d'O. de Gourcuff, in-18. 0 fr. 50

Pour les Acheteurs sérieux

ART BRETON
TOUT LE MOBILIER
Créations-Exécutions

A. ELY-MONBET
Assoc. Bret. U. R. B.
Salon du Mobilier Paris 1906. Congrès U. R. B. Caen 1906.

Au CHATEAU DE CAUREL (Côtes-du-Nord)
Représentant à Mexico : L. ELY

LIVRAISON DIRECTE — PRIX DE FABRIQUE

Sculpture, Ferronnerie, Faïences, Broderie, Modelage, Gravures
Exécution de tous travaux : tous les Styles — Documents sur demande — Etudes sur place

AVANTAGES AUX MEMBRES DES SOCIÉTÉS BRETONNES
Relevé : Étagère bretonne sculptée, 0,58 x 0,50, franco domicile 15 90, rembt 0 60

A LA VILLE DE VANNES
MAISON
LE DOUARIN
ANC^{te} M^{re} LOISELLIER



RELIURES ENCADREMENTS
Reliure Spéciale pour MUSIQUE BIBLIOTHÈQUE
Planches montées sur onglets
Montage de coins pressés

159
Boul. S. Germain.
PARIS VI^e

PORTRAITS BRETONS

Série de MÉDAILLONS ARTISTIQUES RECTANGULAIRES en bronze ou en plâtre
Mesurant chacun 21 sur 14 centimètres environ

CHAQUE MÉDAILLON : En bronze... 20 fr. En plâtre... 2 fr.

PORTRAITS DÉJÀ PARUS :
Auguste BRIZEUX (Sculpteur-Syamour) — Marquis de l'ESTOURBELLON, Député du Morbihan, Président de l'Union Régionaliste Bretonne (Sculpteur-Syamour).
LE GONIDEC, Grammaire breton (Reproduction du Médillon de Pigalle).
PROSPECTUS GRATUIT SUR DEMANDE adressée au FURETEUR



ARMOR

Épopée bretonne en 10 tableaux, poème, musique, ombres et décors, de JACQUES FOHIER. Traduction bretonne de JAFFRENNOU-TALDIR. — Magnifique album in-4^o oblong. 5 fr.

Cet ouvrage a été couronné par l'Union Régionaliste Bretonne au Congrès de Carnac (Septembre 1906). Il a été décoré à l'auteur une Médaille d'argent.

MÉDAILLE D'OR
Exposition Universelle, Paris 1900

LE PORTRAIT

PAR LA

PHOTOGRAPHIE



Paul Berger

62, RUE CAUMARTIN

(Hôtel privé)

PARIS

TÉLÉPHONE 269-17

UN HÉROS DE MICHELET ET DE RENAN

Notre éminent collaborateur Ch. Le Goffic nous communique les bonnes feuilles d'une étude extraite de la deuxième Série, complètement inédite, de *L'Âme Bretonne*, qui paraît à la librairie Champion. Dans une enquête minutieuse, l'écrivain dont l'Académie Française couronna récemment l'œuvre générale, s'est appliqué à identifier le *Bonhomme Système*, le personnage énigmatique qu'avait signalé Michelet et auquel se trouve consacré un des plus curieux chapitres des *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* d'Ernest Renan.

Le Bonhomme Système.

Parmi les grands protagonistes des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, le Bonhomme Système occupe une place de choix. Renan ne nous a livré que son sobriquet. Et il eût peut-être été malaisé de reconstituer le personnage, si nous n'avions eu sur lui deux témoignages on ne peut plus concordants : l'un de Michelet, l'autre que j'ai recueilli il y a une trentaine d'années de la bouche d'un pharmacien trégorrois établi à Lannion, M. Soisbault. Le bonhomme Système s'appelait Le Duigou. Ce qui n'empêche pas Renan d'écrire : « Je n'ai jamais su son nom et même je crois que personne ne le savait. » Si fait ! Mais laissons la parole à Michelet. Le passage qui suit est tiré de son *Histoire de France*.

« Moi-même j'ai vu à Tréguier le vieux M. D... (qu'ils ne connaissent que sous le nom de *M. Système*). Au milieu de cinq ou six mille volumes dépareillés, le pauvre vieillard, seul, couché sur une chaise séculaire, sans soin filial, sans famille, se mourait de la fièvre entre une grammaire irlandaise et une grammaire hébraïque. Il se ranima pour me déclamer quelques vers bretons sur un rythme emphatique et monotone, qui pourtant n'était pas sans charme. Je ne

pus voir sans compassion ce représentant de la nationalité celtique, ce défenseur expirant d'une langue et d'une poésie expirantes. »

On aura remarqué que dans ce premier texte, qui date de 1833, Le Duigou n'est désigné que par son initiale. Mais, en 1886, M^{me} Michelet, sollicitée de publier à part le *Tableau de la France*, au lieu de se borner à la réimpression pure et simple du texte de 1833, s'avisa de « l'étendre » et de « le compléter » à l'aide des « matériaux laissés par M. Michelet dans ses cartons ». Le passage relatif au bonhomme Système subit de ce fait quelques retouches importantes dont on va pouvoir juger :

« Moi-même j'ai vu à Tréguier le savant ami de Le Brigant, le vieux M. Duigou (*sic*), qu'ils ne connaissent que sous le nom de M. Système, au milieu de cinq ou six volumes dépareillés, — tout ce qui restait sans doute de sa librairie, — gisant à terre pêle-mêle avec des oignons, dans un désordre aussi pittoresque qu'eût pu le souhaiter Walter Scott. L'homme était lui-même la plus curieuse antiquité que j'aie rencontrée en Bretagne. Le pauvre vieillard, seul, couché sur une chaise séculaire, sans soin filial, sans famille, se mourait de la fièvre entre une grammaire irlandaise et une grammaire hébraïque. Il se ranima pour me déclamer quelques vers bretons sur un rythme emphatique et monotone qui pourtant n'était pas sans charme. Je ne pus voir, sans compassion profonde, ce représentant de la nationalité celtique, ce défenseur expirant d'une langue et d'une poésie expirantes. »

Le texte n° 2 diffère sensiblement, comme on voit, du texte n° 1. Les cinq ou six mille volumes sont réduits à cinq ou six, et il peut n'y avoir là, chez M^{me} Michelet, qu'une erreur, un oubli de copiste. Mais d'autres traits sont visiblement de Michelet lui-même : la « librairie », les « oignons », le « savant ami de Le Brigant ». Enfin les trois points qui suivaient l'initiale ont disparu et nous avons cette fois le nom en entier, mais légèrement estropié : Duigou.

C'est Le Duigou qu'il faut lire. On sait comme en manuscrit l'*n* et l'*u* présentent de ressemblance (1). On sait aussi qu'en Bretagne

(1) Une erreur de copie me fit à moi-même imprimer Guigou dans l'*Eclair* et la *Monde Illustré*.

la suppression de l'article prénominal est très fréquente dans le langage courant; de plus Duigou ou Le Duigou est un nom de famille très répandu dans la région trégorroise. Il « figure, dit M. Kerviler (*Bio-Biographie bretonne*), aux réf. de l'évêché de Tréguier au quinzième siècle avec blason d'or à trois trèfles de gueules. » De Duigou, au contraire, nulle mention chez M. Kerviler, ni dans les actes de l'état-civil. La présomption est donc en faveur de l'orthographe en *u*. Et, d'ailleurs, j'ai une autre raison pour adopter cette orthographe. La réimpression de M^{me} Michelet est, je l'ai dit, de 1886; or c'est en 1878 ou 1879 que M. Soisbault m'a parlé pour la première fois de Duigou. Il me dit que ce Duigou, qui tenait un petit cabinet de lecture à Tréguier, passait communément dans le peuple pour sorcier et que cette réputation avait bien pu lui venir du « commerce des masques qu'il avait inauguré dans le pays ». M. Soisbault avait connu personnellement Duigou, mais il ne connaissait point la date de sa mort. Renan place cette mort « après 1830 ». Et cela aussi est assez vague. Mais, en nous reportant à Michelet, nous voyons que le bonhomme était un ami de Le Brigant, célèbre lui-même par l'amitié qui l'unissait à La Tour d'Auvergne. Duigou, Le Brigant, La Tour d'Auvergne, passionnés tous trois de celtisme, avaient du moins ceci de commun avec le personnage des *Souvenirs d'enfance* que c'étaient comme lui des purs, des « patriotes » et, sinon des terroristes, certainement des jacobins. On conçoit dès lors l'espèce de réprobation qui devait peser sur le bonhomme Système. Renan, sur ce point, n'a pas eu besoin de lui donner « le coup de pouce. »

Mais pourquoi Michelet appelle-t-il Duigou le « savant ami de Le Brigant »? Ami de Le Brigant, il le fut de toute évidence. Voici qui le prouve. Parlant des dernières années de Le Brigant, Guillaume Le Jean, dans la *Biographie bretonne* (1857), dit en propres termes :

« Retiré à Tréguier, il s'occupait d'études minéralogiques dans le riche bassin du Jaudy et travaillait à des traductions bretonnes. Il venait de terminer celle de l'*Enfant prodigue*, qui parut plus tard dans les *Mémoires de l'Académie celtique*, quand la mort le surprit

(3 février 1804) dans les bras de son ami D. ., dont Michelet nous parle en des termes singulièrement touchants. »

D..., sans aucun doute, est ici pour Duigou. Reste à expliquer le mot « savant ». Or, non seulement Duigou ne publia aucun livre, mais aucun des articles publiés dans la collection des *Mémoires de l'Académie celtique*, où collaboraient Johanneau, Le Gonidec et Le Brigant lui-même, ne porte le nom de Duigou. Qu'est-ce à dire et Michelet s'est-il trompé ? La clef du mystère, c'est encore Guillaume Le Jean qui nous la donnera, page 292 de son livre : *La Bretagne, son histoire et ses historiens* (Nantes et Paris 1850).

« Le Brigant, dit Guillaume Le Jean, eut ses sectateurs, ses amis, ses séides. Nous pourrions citer M. D... (de Tréguier), ce vieillard vénérable dont Michelet nous a peint si heureusement la verte et touchante décadence. Il était disciple du Pontivien ; il était en outre son ami intime ; il étudiait prodigieusement et *n'écrivait pas*. On le nommait *M. Système* (1). »

Une dernière pièce — décisive — manquait à mon dossier : elle m'est apportée par M. François Gélard, esprit sagace et poète du talent le plus délicat, qui voulut bien dépouiller pour moi les registres de l'état-civil de Tréguier et y releva, à la date du 22 novembre 1838, l'acte mortuaire dont je donne copie ci-dessous (2) :

« MAIRIE DE TRÉGUIER. — Du vingt-deuxième jour du mois de novembre an mil huit cent trente-huit, à onze heures du matin, acte de décès de Louis-Marie Le Duigou, né à Guingamp, âgé de cin-

(1) On sait l'origine de ce sobriquet d'après Renan : « Un temps fut où il avait eu des rapports avec les gens du pays, leur avait dit quelques-unes de ses idées ; personne n'y comprit rien. Le mot *système* qu'il prononça deux ou trois fois parut drôle. On l'appela *Système* et aussitôt il n'eut plus d'autre nom. »

(2) Sur les indications fournies par cet acte, M. Lorgeré, maire de Guingamp, que je remercie vivement de son obligeance, a pu retrouver sans trop de peine l'acte de baptême de Le Duigou. J'en donne également copie :

« EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ÉTAT-CIVIL DE LA COMMUNE DE GUINGAMP POUR L'ANNÉE 1762 OU EST ÉCRIT CE QUI SUIT. — Louis-Marie Le Duigou, fils légitime de Joseph, originaire de la paroisse de Pestivien, évêché de Quimper, et de Jacquemine Baudry du Coudrai, originaire de la paroisse de Saint-Jesu de Lamballe, né le onze avril mil sept cent quatre-vingt-deux, a été solennellement baptisé le même jour par le sousigné Recteur ; parrain et marraine ont été le sieur Louis Gérard et demoiselle Marie Françoise Dorré-Vallou. Soussignés : Dorré-Vallou, Louis Gérard, Joseph Le Duigou, G. M. de Montfort, R^e de Guingamp. »

quante-six ans, profession de marchand, domicilié à Tréguier, décédé le vingt-et-un novembre mil huit cent trente-huit, à Tréguier, à onze heures du soir, fils de défunts Joseph et Jacquemine Baudry du Coudrai. — La déclaration du décès a été faite par Julien Bodiou, infirmier à l'Hôtel-Dieu, âgé de quarante-deux ans, qui a déclaré être aux soins du défunt, et par François Le Crenn, marin, âgé de quarante-six ans, qui a déclaré être voisin du défunt. — Lecture donnée de ce que dessus, les comparans et les témoins ont déclaré ne savoir signer. — Constaté, suivant la loi, par moi, Bidamant, adjoint délégué. — Signé : BIDAMANT, adjoint délégué. »

A la copie de cet acte de décès étaient jointes quelques observations critiques de M. Gélard qui ne laissent plus subsister le moindre doute sur l'identité de Le Duigou et du bonhomme Système : il n'y a pas en effet d'autre Duigou, Duigou ou Le Duigou inscrit sur les registres de l'état-civil de Tréguier de 1800 à 1850. Renan fait mourir le bonhomme Système « après 1830 » : Louis-Marie Le Duigou mourut en 1838. Renan dit que le bonhomme Système « n'était pas du pays et n'avait aucune famille » : Louis-Marie Le Duigou était né à Guingamp et vécut célibataire. La profession prêtée au bonhomme par Renan et Michelet concorde aussi avec celle que lui donne l'état-civil. Cependant Le Duigou ne fut pas trouvé mort au matin, comme le dit Renan, « dans sa pauvre chambre, au milieu de ses livres empilés » : il trépassa une nuit de novembre, dans un lit d'hôpital, ainsi qu'il convient à un poète et à un philosophe (1).

Nous en savons assez maintenant, je pense, pour pouvoir reconstituer les grands traits de cette existence mystérieuse et solitaire qui eut l'heur inespéré de réconcilier autour de sa mémoire deux des plus beaux génies du XIX^e siècle et les moins assortis qui fussent, aussi !

(1) Renan, du reste, a reconnu lui-même qu'il s'était trompé sur divers points de la biographie de son héros. « En ce qui concerne le bonhomme Système, écrit-il dans la préface aux *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, j'ai 1894 de M. Dupontal du Gosmeur des détails nouveaux, qui ne confirment pas certaines suppositions que faisait ma mère sur ce qu'il y avait de mystérieux dans les allures du vieux solitaire. Je n'ai rien changé cependant à ma rédaction première, pensant qu'il valait mieux laisser à M. Dupontal le soin de publier la vérité, qu'il est seul à savoir, sur ce personnage singulier. »

éloignés par leurs méthodes intellectuelles que par leurs caractères et leurs goûts.

Louis-Marie Le Duigou, né à Guingamp, le 11 avril 1782, d'une famille de petite noblesse de l'évêché de Tréguier, qui portait d'or à trois trèfles de gueules, était fils légitime de Joseph Le Duigou, originaire de la paroisse de Pestivien, et de Jacqueminé Baudry du Coudrai, originaire de la paroisse de Saint-Jean de Lamballe. Il avait sept ans à l'époque de la Révolution, onze ans en 1793, et ne put donc être le « vieux terroriste » que « se figurait » voir en lui la mère de Renan. On ne sait à la suite de quels événements il s'était fixé à Tréguier, où il se lia d'amitié avec Le Brigant, qui mourut « dans ses bras » le 3 pluviôse an XIII (3 février 1804). Il avait à cette époque vingt-deux ans; Le Brigant en avait quatre-vingt-quatre. Après une carrière prodigieusement agitée, le célèbre Pontrivien, qui « avait donné tous ses enfants à la patrie » et qui était à peu près sans ressources, s'était lui-même retiré à Tréguier où il faisait alterner les études de minéralogie avec les études celtiques et les traductions bretonnes. La vieillesse ne lui avait rien ôté de son enthousiasme, et sa foi zélatrice s'était communiquée à son entourage. Au nombre et au premier rang de « ses sectateurs », pour parler comme Guillaume le Jean, se trouvait Louis-Marie Le Duigou. Le Brigant n'eut pas de plus fervent ni de plus fidèle disciple. A la mort du Pontrivien, ses manuscrits et sa bibliothèque, qui devait être assez « considérable », furent dispersés à tous vents: M. de Kergariou et M. Lebizec, « sacristain à Tréguier et éditeur de musique », en acquirent une partie; une autre partie fut acquise aux collections publiques de la ville de Saint-Brieuc (1). Il n'est pas défendu de croire que Le Duigou bénéficia du reste qui lui servit plus tard à monter son « cabinet de lecture ». Dans l'héritage du Pontrivien, se trouvait peut-être aussi le bouquet dont a parlé Renan, souvenir de la fête de prairial an II, qu'on découvrit, après le décès du bonhomme, dans un coin de sa commode, « soigneusement enveloppé ». Mais le plus

précieux héritage du maître fut sa pensée. Le Duigou, à la mort de Le Brigant, fit sien son « système. » Il l'adopta de toutes pièces, témoignant ainsi de plus de patriotisme que de sens critique. Le « système Le Brigant », dont Voltaire et les encyclopédistes firent de si belles gorges chaudes, n'allait à rien moins, on le sait, qu'à dériver toutes les langues de la langue bretonne, cette « Palmyre des idiomes déchus ». Comme Le Duigou avait toujours à la bouche ce mot de *système*, on le lui donna pour sobriquet. Il était fort érudit, mais d'une érudition probablement assez trouble, comme celle de son maître qui mêlait toutes les notions et toutes les grammaires, l'hébreu et l'irlandais, le polynésien et le patagon. Il n'écrivait pas, ou, du moins, on ne connaît de lui aucun ouvrage, aucun manuscrit. Ses ressources devaient être modestes, puisqu'il ouvrit pour vivre, à Tréguier, un petit cabinet de lecture. Ce cabinet manquait évidemment d'orthodoxie. Le Duigou n'avait pas pris à La Tour d'Auvergne et à Le Brigant que leurs théories linguistiques, mais encore leur nuageux philosophisme. Il acheva de se rendre suspect au clergé local en annexant à sa librairie « un commerce de masques. » A Tréguier et sous la Restauration, un tel commerce, en effet, devait sentir le fagot. Avec les livres et les masques, Le Duigou tenait sans doute plusieurs autres articles à bon marché, comme il s'en débite dans ces petits bazars hétéroclites de province, et peut-être de l'épicerie, des fruits, des légumes, ce qui explique les fameux « oignons » remarqués par Michelet. La révolution de Juillet, si elle éveilla un moment ses espérances, ne put que l'enfoncer un peu plus par la suite dans son hypocondrie. Encore a-t-on peine à comprendre qu'il ait paru si vieux à M^{me} Renan mère et à Michelet lui-même. Peut-être lui arriva-t-il comme à ce héros de Balzac qui « avait eu quarante ans de bonne heure » et n'avait pas eu la prudence de s'y tenir. Sa figure, son air étaient plus antiques que son état-civil. Les épreuves morales et la pauvreté avaient déteint sur lui. Célibataire, sans famille et sans amis, il se mourait lentement de la fièvre dans sa boutique solitaire. Ce fut là que Michelet le vit. Il se ranima pour déclamer au grand historien « quelques vers bretons sur un rythme emphatique et monotone ». Nous ne connaissons point la date de la visite

(1) Cf. P. LAYOT, *Biographie bretonne*, tome II, art. *Le Brigant*.

de Michelet. Elle fut antérieure, de toute façon, à la publication de son *Histoire*, qui est de 1833. Le Duigou devait se traîner encore pendant cinq ans. Vraisemblablement une sénilité précoce, ajoutée à la fièvre qui le minait, l'empêcha de continuer jusqu'au bout son commerce, puisque c'est à l'hospice public qu'il trépassa dans la nuit du 21 novembre 1838. Il n'avait que cinquante-six ans.

Renan, comme on voit, tout en respectant l'essentiel du bonhomme, n'a pas laissé que de négliger ou de corriger certains traits de sa physionomie, curieux assurément, mais qui avaient l'inconvénient de déranger l'image qu'il s'en était formée. On retrouve là cette manière délicate et choisie, cet art des nuances et des demi-teintes où excellait l'illustre auteur des *Souvenirs d'enfance* et qui donne à ses évocations du passé un charme si vapoureux. Et l'on y peut saisir aussi sur le vif, dans leur application à un personnage contemporain, les procédés ordinaires de cet idéalisme enveloppant et subtil, dont les douces « sollicitations », les déformations insensibles, ont plus fait pour l'évolution des personnages sacrés de notre histoire religieuse que toute la critique négative du XVIII^e siècle: Renan n'a pas agi autrement avec Jésus, le roi David et saint Paul qu'avec le bonhomme Système.

CHARLES LE GOFFIC.

BREST AU XVII^e SIÈCLE

Lettre inédite de Vauban⁽¹⁾

A Strabourg, le 21 mars 1688.

Jay receu, Monsieur, la vostre du 5^e de ce mois avec le bout de plan de Brest y joint que je vous renuoye signé de moy comme vous le désirez. Je vous âuoûte que jay esté estrangem. surpris de voir le

changem. d'Eglise qui nest nullement bien, mais sur lequel je ne diray plus vn mot, ayant fait ce que je deuois ladessus, non plus que sur la halle.

Tant que vous pourrez faire vos quays de maçonnerie faites les, ils en seront beaucoup plus solides, mais quand vs ne le pouvez pas, il ny a nul inconuénient de les fe. de charpenterie. Je voy que quand vous les proposez tels que vous entendez de les fe. comme ceux de Dunkerque, en ce cas prenez bien garde de contretenir les pilos de deuant par d'autres battus derrière et liés entr'eux par des ventrières et avec ceux de deuant par de bonnes clefs. Japprehende que vous n'ayez peine à enfoncer là des pilos, auquel cas il vaudra mieus fe. la continuation de ces quais, dans les endroits où vous ne les pouvez pas fe. de maçonnerie, comme de simples ponts de bois, cependant très forts à cause des gros fardeaux qu'on a a fe. passer par dessus; au reste ne faites ces sortes d'ouurages là si vs men croyez que dans les endroits où vous nen pouvez pas fe. de maçonnerie. Je remets à parler de forme avec vous quand je seray sur les lieux, chose qui pourra bien arriuer auant la fin de cétte année, mais dont je ne vous répons pas. Je ne puis mempescher de vous marquer encore une fois lestonnement ou je suis du changement de l'Eglise parroissiale. Je voy fort bien par là le dessein des Jésuites qui est docuper la place cydeuant destinée à l'Eglise en comptt que vous ny ferez point de halle et que si vous en faites une ils trouueront moyen dans peu de temps de la fe. oster; ma foy vous estes de vrayes pouilles mouillés, vous et tous ceux de Brest, de nauoir pas mieus soutenu celà, vous verrez par les suites ce qui en arriuera et que cette Eglise ne sera pas a beaucoup près si saine ny si comode quelle eust esté en la laissant où je lauois mise.

Au reste jay déjà enuoyé vn plan de Brest à Lavoye où ce que vous me demandez est tracé.

Comptez s'il vous plaist, Monsieur, que je suis toujours de tout mon cœur votre très humble et très obéissant seruiteur.

VAUBAN.

(1) Cette lettre fut adressée à M. Desclouzeaux. L'original fait partie des collections du Docteur Auffret, qui a bien voulu nous autoriser à la reproduire.

Un Article de Désiré Nisard sur Marie, de Brizeux (1832)

Le 5 décembre 1831, le *Journal des Débats* publiait la note suivante :

« Il vient de paraître un recueil de vers, intitulé *Marie*, roman. C'est le début d'un jeune poète de talent et d'esprit. Nous en rendrons compte. »

Le compte-rendu se fit attendre un peu : il parut le 22 avril 1832, sous la rubrique : *Variétés*. Nous en extrayons ce qui suit :

Marie, roman. Un vol. in-8°; chez Ch. Gosselin.

Marie, roman, n'est pas un roman. Tant pis pour le livre, il y perdra des lecteurs. Roman est un mot magique; sous ce titre, on peut faire des billevesées, et débiter les plus sottes marchandises de l'esprit. C'est la poule aux œufs d'or de la pauvre librairie qui se meurt de besoin au milieu de ballots de Corneille, de Lafontaine et de Molière. *Marie*, roman, est tout simplement un recueil de jolis vers, dont le fonds est un amour d'enfance pour une paysanne de Basse-Bretagne, aujourd'hui mariée à un métayer du pays, et pour laquelle un jeune homme de talent et d'esprit entretient discrètement une tendresse chaste et poétique à Paris, ville où ces tendresses-là sont rares et s'oublent vite quand on les y apporte de sa province. Toutes les pièces du recueil ne s'adressent pas à Marie; seulement, elle revient par intervalles, comme la pensée dominante du recueil, comme un joli motif dans un opéra.

Cette idée seule est gracieuse et vraie. Les souvenirs les plus doux sont les souvenirs de cœur. Quand on ramène sa pensée à ses premières années et qu'on veut revenir sur les traces qu'on a déjà parcourues, il n'y a rien qui éclaire davantage ces réponses flottantes et vagues qu'un amour d'enfant et qui n'a pas été désenchanté par la

possession. C'est un point lumineux dans ce demi-jour des premières années, où tout est confondu, plaisirs, regrets, espérances, et où les souvenirs sont brouillés et incertains, parce qu'aucune pensée intéressée ne l'a planté dans la mémoire. Amour charmant, qui ne sait point ce qu'il veut, qui se prend aux yeux bleus d'une jeune fille, comme le papillon aux roses du jardin, par un instinct de nature, par une attraction dont il ne sait point les causes et dont il n'entrevoit pas la portée; innocent besoin d'aimer, qui plus tard se changera en désir intéressé de plaire et de se voir aimé, qui fera passer des heures entières à un homme devant son miroir, pour arranger ses cheveux et disposer sa cravate avec grâce, passion douce et sans violence, rêve en l'air, première épreuve d'une sensibilité qui se développera plus tard, qui s'éteindra peut-être dans des passions plus sérieuses et des désirs déjà souillés d'égoïsme; petite inquiétude de cœur qui tourmente souvent un écolier, un de ces enfants aux joues roses, que vous croyez si insouciant, et auquel vous permettez de poser sa tête blonde sur les genoux de votre fille, mais qui déjà éprouve des agitations inconnues, qui étouffe, qui languit, et qui se sent monter au front des rougeurs où la conscience n'a point de part.

.....

Quel doit être l'objet de la poésie? Représenter des réalités. Qu'importe alors de quelle taille sont ces réalités, pourvu qu'elles existent? Les amours à neuf ans, les passions à quinze, les premières tendresses pour une Marie de Basse-Bretagne... les rêveries amoureuses sur les bords inconnus de l'Elé et du Laita... sont des réalités fraîches et gracieuses dont la représentation vraie, dans de jolis vers, peut avoir son utilité et sa gloire. Pourvu toutefois, que vous ne fassiez pas trop l'enfant, que vous ne preniez pas la minauderie pour la grâce, ni les câlineries pour l'amour, que vous ne mettiez pas du rose et du bleu partout, que votre paysanne ne soit pas trop aérienne, ni votre naïveté trop spirituelle, pourvu que l'on sente que vous avez de la barbe sous le menton, et que vous avez fait sauter des enfants sur vos genoux; pourvu que votre muse, pour ne vouloir être ni poudrée, ni mouchetée, ni à manchettes de mousseline, comme au xviii^e siècle, ne soit pas

emmaillottée ni bégayante, ni bercée dans une barcelonnette par votre petite sœur ou votre maman !

L'auteur de *Marie* a su se garantir de ces exagérations. Ses vers sont frais, naïfs, et leur défaut est plutôt d'être faibles quelquefois que prétentieux. Sauf deux ou trois mignardises, comme ce détail de Marie rendant la liberté à une demoiselle qui s'était posée étourdiement sur sa main, et qui s'envole *joyeuse, en priant Dieu*, le style de ce recueil est naturel, les détails choisis avec goût, la phrase poétique harmonieuse ; surtout, point de défauts exprès, point de mauvais goût artificiel, point de poésie ayant la prétention d'être une poétique. Voici des vers touchans sur la mort d'une jeune fille :

Quand Louise mourut à sa quizième année,

.....
 Tout ce qui est étranger à Marie dans ce joli recueil s'y rattache à merveille par le fond et la forme.

.....
 Dans quelques endroits, des infidélités d'ailleurs très pardonnables envers Marie, qui est mariée à un métayer, qui a des enfans, et qui ne peut même pas lire les vers que lui adresse son amoureux, parce qu'elle n'a pas d'autre langue à son usage que le bas-breton.

.....
 Ce sont enfin les premières confidences d'une âme qui a de l'ingénuité, des instincts poétiques, un pur et touchant amour du beau et du bon, quelque peu de sauvagerie bretonne, et chose rare, de la modestie, une modestie qui va jusqu'à garder l'anonyme. Puisse l'anonyme être découvert : sans que la modestie s'en soit allée ! C'est un souhait significatif que je fais, en terminant, en faveur d'un talent fin et distingué.

N.

Nos lecteurs ont remarqué la signature N. Il y a neuf ans, lorsque je découvris et copiai cet article, je supposais que l'auteur n'était autre que Nisard. Effectivement. J'ai consulté le *Livre du Centenaire du Journal des Débats* (Paris, Plon, 1889). A la table générale, p. 618, je lis : « N. — Voir Pariset, Saint-Victor et Nisard. » N. ne peut être le docteur Étienne Pariset (1770-1847), secrétaire per-

pétuel de l'Académie de Médecine qui, du 27 mars 1805 au 12 octobre 1814, donna aux *Débats* nombre de variétés littéraires et articles médicaux signés N. L'auteur de l'appréciation sur *Marie* ne peut être davantage Jacques Bins de Saint-Victor, poète et polygraphe qui rédigea divers articles signés P. et N. sous le Consulat et l'Empire et St. V. sous la Restauration. C'est donc bien Désiré Nisard qui a écrit sur *Marie*, de Brizeux, l'intéressante page de critique qu'on a lue...

Pierre LAURENT.

ARCHIVES BRETONNES

Montre des Nobles de l'évêché de Cornouaille en 1562.

(Suite).

Mezle Carhaix

Jehan du Chatel sieur du Mezle deffaut
 Yuon Gueguen Sieur de Keryeuel present par Guillaume Le
 Baheyre son garde dit qu'il est sous le dit.
 Charles du Dresit Sieur de Kerforn present
 Pierre du Dresit son fils aîné dit faire pique seche
 * Jan Peyran deffaut
 Catherine Keruechen presente pour Louis Lesmaet son fils qui dit
 être sous le dit
 Maistrè Guillaume Guynamant present en personne dit être exempt
 a cause de son office de lieutenant de Carhaix
 Jan Penquellen deffaut
 Mahé Cabocquou deffaut
 Yuon Lorquel deffaut

Trebriuan

La dame de Lostencoet deffaut

Pleuin

Jean du Rest sieur du Plessix defaut

Ollivier Canaber Sieur de Kerlouet present par Allain Canaber son fils et heritier dit faire arquebusier a cheual.

Pierre du Uieux Chatel present par son fils aîné dit faire pique sèche

Motref

Louis Euenon sieur de..... (1) present par maistre Bertrand Guegan son garde dit faire arquebusier a cheual.

Louis du Bothon sieur du Brunolou present dit faire arquebusier a cheual

Spezet

Louis du Uieux Chatel sieur de Penlahez defaut

Maistre Jan Kerperennes sieur du Boisgarin decédé a present

Le sieur de Kerleau procureur à Carhaix defaut

Jan de Kerloüarnec sieur de Lisquidic defaut

Les heritiers d'Antoine Penlahez defaut

Saint Hernin

Maistre Guillaume Guegan sieur de Keruesec dit faire arquebusier a cheual

Guillaume Coetqueuran defaut

La dame de Kergoat en son nom et comme tutrice du sieur de Kerjolis present par Jan du Quellenec oncle dudit sieur de Kerjolis dit faire homme d'armes

La ueuve de Jan le Douce defaut

Jan Kergoat sieur de Launay en état de pique sèche

Louis de la Uilleneuve sieur du Cullabye defaut

Cleden

Jan Kerligonant defaut

Uincent le Stangier sieur du dit lieu defaut

Henry Coetqueferan sieur de la Haye present par le sieur de Kerampuil son garde qui dit être sous le dit Jan le Glas en état d'arquebusier a cheual present

Geffroy Kerdreffec sieur du Staer defaut

Ploneuesel

Guillaume Treuengamp present par Guillaume Kerloaguen sieur du Lan dit qu'il est sous le dit Charle de Pestiuien sieur du Gouarremou defaut

Jan Lambert present en personne sous le dit

Henry Gouzabat defaut

Charles Guilloye sieur de... (1) present par Maurice son fils et dit qu'il est sous le dit

Poullaouen

Le sieur de Pleuc commissaire de l'arriere ban present en personne

Uincent de Pleuc sieur de Breignon et pourcequ'il a apparu lettres d'exemption de Monseigneur le gouverneur et qu'il est de la compagnie est excusé

Louis le Bigot sieur de Kerjegu decédé et son bien en rachapt par le rapport des officiers de Carhaix

Louis Rochquaer sieur de Restihouarn present disant faire pique sèche

Pierre Grandjan defaut

Louis Goatuenou sieur dudit lieu dit faire picque sèche present

Jean Guillou defaut

Pierre Coentic present dit qu'il est sous le dit

Et le parsus a été continué au lendemain saisieme de may a six heures du matin.....

(A suivre.)

Pour copie :
R. DE KERDEVEN.

R. DE K.

(1) Le nom a été laissé en blanc.

(1) Le nom a été laissé en blanc.

FRÉMINVILLE A NANTERRE

Ayant relevé des traces du passage de Fréminville à Nanterre en mai 1845, je me demandais, dans mon dernier article, si la Chevalière brigua la couronne de rosière. Hypothèse gratuite ! L'archéologue brestois était attiré à Nanterre par des raisons de famille. Christophe-Paulin avait un frère cadet, Antoine-Louis (né au Havre en 1788), qui fut enseigne de vaisseau, fit les campagnes de l'empire dans la marine... de terre (régiments de marins à pied), et, admis dans la garde d'honneur de Louis XVIII, resta attaché à la Maison du Roi jusqu'en 1830. Après la Révolution de juillet, il quitta l'uniforme, et se retira à Nanterre, où il mourut (rue du Collège, 33), le 21 août 1843, laissant deux fils Antoine de Fréminville, ingénieur de la marine, et Charles de Fréminville, ingénieur des Ponts et chaussées. C'est le frère de Christophe-Paulin qui partagea avec Virieu l'intimité de Lamartine (tous trois servaient dans les gardes du corps). Le poète des *Méditations* entretenait du reste des relations assez étroites avec Claude de la Poix de Fréminville, cousin germain d'Antoine-Louis, sous-préfet de l'Empire et de la Restauration, puis vice-président du Conseil de préfecture du Rhône.

Je puise ces détails dans les Mémoires de la Société Académique de l'Oise (1903), où Gaston Varenne publia sur Lamartine garde du corps une étude intéressante et documentée. J'y note toutefois quelques erreurs. D'abord une coquille, que je recommande au scribeur de « perles armoricaines ». Gaston Varenne cite l'« Essai sur l'influence physique et navale du costume féminin. » Navale, s'appliquant à un officier de marine, vaut son pesant de mer. Gaston Varenne dit de Caroline « la fille assurément du vieux capitaine de frégate, héritière des aptitudes littéraires de la famille. » Une fille née le même jour que son père, en ce cas ! Gaston Varenne dit encore que Fréminville s'étant fixé à Brest consacra presque tous ses ouvrages « à la Bretagne, où les De la Poix s'étaient alliés autrefois

aux Lanoue et aux Trémeureux. » Pardon ! C'est notre Chevalier, qui, le premier des Fréminville, s'établit en Bretagne, où il épousa une Lanoue. Enfin, parlant de Théodore de la Poix, père du Chevalier, qui « fut amené par ses fonctions d'ingénieur dans la généralité de Rouen et dans le petit port d'Étretat » Gaston Varenne ajoute : « Cette particularité, en même temps que le voisinage de la mer, expliquerait la naissance à Vitry-la-Bataille en 1787, et la vocation de marin de l'un de ses fils, Christophe-Paulin. » Hum ! Qu'est-ce que Vitry-la-Bataille ? Je connais Ivry-la-Bataille (Eure). Mais... le Chevalier de Fréminville naquit à Ivry-sur-Seine (près Paris) : si le lieu de sa naissance déterminait sa vocation de marin, c'est que les goélands remontent parfois au-delà du Pont-Neuf.

LÉON DUROCHER.

P.-S. — En terminant ici une étude que je compléterai dans un prochain volume, je tiens à remercier les Fureteurs dont la collaboration me fut si précieuse. Je remercie tout particulièrement le docteur Ch. Auffret, ancien directeur du service médical de la marine ; le capitaine de frégate Alf. Devoir ; MM. Ch. Berger, ancien maire de Brest ; Delourmel, bibliothécaire-archiviste de la ville de Brest ; Kernéis, conservateur de la Bibliothèque du Port ; L'Haridon, secrétaire général de la Mairie ; Bignon, conservateur du cimetière (Brest) ; le compositeur Guillermit ; le dessinateur Paul Chardin ; P. Piétresson de Saint-Aubin, professeur au lycée de Troyes ; M. Ouverleaux, ancien conservateur de la Bibliothèque royale de Belgique, et le directeur du *Fureteur Breton*, Maurice Le Dault, qui en me communiquant l'article de Tourtal sur la Chevalière, provoqua en moi... une passion rétrospective. Les indications reçues au cours d'une enquête laborieuse m'ont prouvé quel merveilleux instrument de travail peut être le *Fureteur Breton*.

Les Potiron de Boisfleury (Suite).

Quand la révolution arriva, les deux prêtres refusèrent le serment, et fuyant les hécatombes quotidiennes de prêtres que faisait le fameux commandant de Guémené, Pisseuil, le Recteur d'Avessac s'enfuit en

Espagne, d'où il revint après la tourmente. Son frère le Chanoine resta dans le pays, continuant d'exercer le saint ministère, comme le père Orain. Nous conservons à Coëtnérien la grange dans laquelle il baptisait et mariait. Les trois autres frères, renversés de leurs sièges, se virent surveillés comme suspects et bientôt arrêtés, tous les trois ensemble, chez le Sénéchal, au Grand Plessis en Derval. Jetés en prison, ils n'échappèrent à la mort que par miracle. La chute de Robespierre les délivra. Madeleine de la Fosse de la Haute-Noë, dame Joseph-Hilarion de Boisfleury, qui n'avait pas quitté le vieux manoir de la famille, le sauva des torches incendiaires, faisant reculer Pisseuil qu'elle avait fait travailler autrefois.

Joseph-Hilarion eut deux fils et quatre filles : César-Hilarion, Pierre-Prosper, Joséphine dame Rochery, Sophie dame Nayl de la Villaubry, Marie-Anne et Flavie, non mariées. César céda la terre du nom à son frère, pour prendre le Grand-Plessis, qui avait plus de valeur. Né en 1799, il épousa, le 4 novembre 1823, Lucile Charil de Ruillé, dont il eut une fille non mariée, Elise, et quatre garçons : I. Eugène-César-Marie, né le 6 septembre 1826, épouse Hélène Janvier de la Motte, dont trois fils et trois filles : 1° Albert, reçu le premier à Polytechnique en 1893, ingénieur des mines, épouse Elisabeth Viellart, dont il a deux fils : Jean et Alain ; 2° Alain, officier d'infanterie de Marine, sorti de Saint-Cyr ; 3° Roger, mort collégien ; Albert est aussi décédé ; 4° Thérèse, religieuse ; 5° Madeleine, dame de Guibert (Yves), dont Jacques et Edouard ; 6° Lucile, religieuse. — II. Louis-Marie-César, né le 19 décembre 1828, conservateur des Hypothèques, a épousé Anna Ollier, en novembre 1863, il a deux filles, Marthe et Paule, religieuses de Nevers, et deux fils : 1° André, marié à Agathe Defontaine de Resbec, dont cinq enfants : Yves et Paul, Marie-Joseph, Anne-Marie et Marie-Marthe ; 2° Joseph, officier de cavalerie sorti de Saint-Cyr, marié à Félicie de la Pise de la Pannonie, dont trois filles. — III. César-Joseph- Pierre-Marie, né en 1834, mort général de division, avait épousé Henriette de Puibernau, dont un fils et une fille ; Robert, officier d'infanterie sorti de Saint-Cyr, victime des inventaires. Il a une sœur, Yvonne. — IV. Charles-Elie-Marie, né le 25 mars 1838, commandant de cavalerie en retraite,

avait épousé, en janvier 1869, Marie Hervé de Beaulieu, dont quatre garçons et cinq filles : Charles et Jean, tous deux officiers de cavalerie ; Hervé, sous-officier de cavalerie, et enfin Yves, aspirant à Saint-Cyr ; Marie, Anne, Clotilde, Marguerite dame Alain de Rengervé, qui a une petite fille Marguerite, et enfin Geneviève.

Pierre-Prosper, le second des fils de Joseph Hilarion-Potiron de Boisfleury, naquit le 13 septembre 1801 et mourut le 4 février 1869. Il avait épousé Aline Lamour de Lanjégu, petite-fille de François Lamour de Lanjégu, fusillé à Quiberon en 95. Sa sœur Arsène et elle étaient les dernières de leur nom, qui n'était pas sans notoriété, puisque la grand'mère de l'auteur du *Génie du Christianisme* était Pétronille Lamour de Lanjégu ; marié le 10 mai 1837, Pierre-Prosper Potiron de Boisfleury eut quatre enfants : Louis, né en février 1838 ; Henry, né le 14 février 1840 ; Arthur, né en septembre 1841. Aline, qui naquit en 1846, fut mariée, en septembre 1869, à Eugène de Brégeot, dont elle eut une fille, Marie, dame Jean Libault de la Chevannerie, qui a trois enfants : André, Aline et Louise. Les trois fils de Pierre-Prosper ont vécu dans une entente parfaite, à la vieille terre du nom, à l'amélioration de laquelle ils n'ont cessé de travailler, comme avait fait leur père, s'occupant d'agriculture et se livrant, comme lui, aux nobles déduits de la vénerie. Le plus jeune, Arthur, a épousé Louise Jan du Bignon, 25 août 1869, dont trois enfants : Madeleine, décédée à 15 ans ; Pierre et Joseph ; le premier épouse, le 8 juin 1904, Henriette de Cornulier Lucinière dont il a deux filles : Madeleine et Jacqueline.

Les Potiron de Boisfleury portent d'azur à l'aiguière d'argent enfermée dans une vire d'or. Leur devise : *pro Deo, pro jure*, rappelle qu'autrefois ils se livraient surtout à l'étude de la théologie et du droit ; elle résume aussi très bien les sentiments de fidélité constante et traditionnelle à leur foi religieuse et royaliste, sentiments profonds qui, plus que jamais, les animent aujourd'hui.

HENRY POTIRON DE BOISFLEURY.

LE NEZ D'HIPPOLYTE LUCAS

L'hiver dernier on célébra avec une discrétion peut-être excessive,



le centenaire d'Hippolyte Lucas. Notre compatriote jouit pourtant d'une certaine célébrité, à son heure; il connut les honneurs de la caricature. Son nez prodigieux (qui s'est atténué sur le masque de son fils et continuateur Léo Lucas), son nez comparable à celui de Cyrano de Bergerac, excita la verve de ses contemporains. On s'en aperçoit en admirant le buste charge

qui fait partie de la Collection Dantan au Musée Carnavalet. Nadar également fixa le souvenir de ce formidable appendice nasal qui suggère la vision d'une trompe de pachyderme. A quelles inductions se livrerait la physiognomonie au sujet de ce nase phénoménal? Sans doute elle y verrait la preuve de l'extrême sensibilité du poète des *Deux Cœurs*. Il nous semble plus rationnel de considérer ce magnifique organe comme l'indice d'un flair vigoureux. Ce rimeur doublé d'un historien, d'un bibliophile, possédait un nez de fureteur armoricain.

POL FRIEK.

Sur le « Doctrin an Christenien »

(Suite)

43. Il y a à la Bibliothèque municipale de Saint-Brieuc une autre édition de l'œuvre du jésuite espagnol. Elle est intitulée : « Doctrine chrétienne du R^e Père Le Desme de la Compagnie de Jesus, Traduite de nouveau en Breton par un hoanète Ecclesiastique. Avec le *Stabat* et l'*Obsecro* en Breton et les Litanies de la Vierge Marie. Chez G. Camarec, Imprimeur ordinaire de la Marine. 1721 ».

Le breton y est en regard du français; c'est tout à fait la langue moderne, les vers n'y ont plus de rimes intérieures. Les seules parties versifiées sont : le *Stabat*, et la pièce que nous venons de citer dans l'autre édition.

La voici dans les deux langues; le français n'a que la mesure, sans la rime.

(P. 2.) *Abrégé des commandemens de Dieu.*

Adore un Dieu,
Ne jure en vain son Nom :
Garde les Fêtes,
Honnore tes Parens.
Ne sois Meurtrier,
Ny Paillard, ny Larron.
Ny Faux-témoin,
A l'autrui ne prétends.

(P. 3.) *Abregé Eus ar Gourc'hemenou Doué.*

Ador un Doué,
E véné (lis. væn é) Hano na toüi :
Mir ar Goüellou,
Ha ro d'az querent enoriou.

Na vez Muntrer,
Na vez Paillard, na vez Laër :
Fals-test na vez,
Na choanta traou da hentez.

Au v. 2, le futur *toüi* a dû remplacer l'impératif *toue* (en une syllabe, comme sa rime *Doué*). Au 4°, *Ha* est à supprimer, les vers de nombre pair ayant sept syllabes.

44. Dans sa *Biographie bretonne* (1852), Levot donne une « nomenclature, empruntée à M. de Kerdanet », de livres composés ou traduits en breton par Tanguy Gueguen, prêtre et curé de Plouguerneau. Le n° 2 est *Doctrin an Christenien*, 1622; le n° 3 : « Doctrine chrétienne du R. P. Le Desme, de la compagnie de Jésus, traduite en breton par un honneste ecclésiastique avec le *Stabat* et l'*Obsecro* et les litanies de la Vierge, Brest, Jean-Louis Camarec, vis-à-vis la maison de l'intendant ». Ceci est une autre édition du second ouvrage que nous venons d'étudier. Tanguy Gueguen n'y est pour rien, il n'avait pas l'habitude de garder l'anonyme, comme l'« honneste ecclésiastique ».

Sommervogel, dans sa *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*, 1893 (t. IV, vol. 1648-1650), reproduit l'assertion de Miorcec de Kerdanet, et mentionne (d'après l'*Ami des livres* du 1^{er} janvier 1863 p. 299), une autre édition : « *Doctrine chrétienne, françois et breton* du R. P. Ledesme de la C^{ie} de Jésus. A Morlaix, de l'Imprimerie du Sieur de Ploesquellec, 1713 8^o ».

La *Doctrina Christiana* du P. Ledesma, écrite en espagnol, eut beaucoup de vogue : elle fut traduite en italien en 1571, en lithuanien en 1595, en anglais vers 1623, en canadien, etc. Tanguy Gueguen dit qu'il l'a « translattée du français en breton », *translatet à gallec en Brezonec*.

45. Le n° 1 de la nomenclature donnée par Levot est *Ar Mirouer a Confession...* Montroules 1621 (lisez *Au*, voir Loth, *Chrestom.* 296-298). C'est l'œuvre d'un autre Père jésuite, Emery de Bonis, traduite par Tanguy Gueguen.

46. Mais celui-ci n'a ni composé ni traduit les deux derniers, dont l'un comprend *an Passion* et *an Resurrection* (drame), puis les poè-

mes *Tremennan an ytron Maria*, puis *he pemzec leuenez* et *Buhez mab den* (1622), l'autre « Les Noël's anciens et dévots » (1650). Il a seulement reproduit ces vieux textes (avec une orthographe un peu modernisée), en quoi il a rendu un grand service à la langue et à la littérature de son pays. Car pour le premier recueil, il ne subsiste aujourd'hui qu'un exemplaire incomplet de l'édition antérieure (1530); pour le second, il n'en existe plus du tout. H. de la Villemarqué a publié et traduit avec un soin méritoire ces intéressants documents linguistiques, sous ces titres : *Le Grand Mystère de Jésus*, 1865; *Poèmes bretons du moyen âge*, 1879, et *Anciens Noël's bretons*, (1889-1892, aux tomes X à XIII de la *Revue Celtique*). Il n'a pas manqué de rendre justice à celui qui fut avant lui un zélé collectionneur et éditeur de poésies bretonnes; sur la biographie de cet « organiste, prêtre et natif de Léon », qui était chapelain à Morlaix, (et non sans doute curé de Plouguerneau), il faut voir sa note finale, *Rev. Celt.* XIII, 344.

E. ERNAULT.

L'Auteur du « Manuel des Maris »

L'article de notre collaborateur Pierre Laurent sur le *Manuel des Maris* nous a valu l'intéressante lettre suivante de M. A. Galibourg, qui précise les indications biographiques et bibliographiques relatives à Th. Revel, auteur de ce Manuel.

Saint-Nazaire, le 12 Septembre 1908.

Monsieur,

Dans le numéro 17 du *Fureteur Breton* (pages 224 et 225), M. Pierre Laurent publie un article sur Th. de Revel, de Lorient, et se demande ce qu'était ce Revel.

Revel était de Lorient : sa famille a habité Bourbon, ce qui explique qu'il parle de ses voyages.

S'il invoque souvent la jurisprudence et la doctrine, c'est qu'il avait un double motif pour le faire.

D'abord il avait été avoué à Savenay avant le transfert du tribunal à Saint-Nazaire.

Ensuite, il avait eu maille à partir avec la justice, à raison d'incidents de ménage qui eurent un certain retentissement. Il eut pour avocat M. Waldeck-Rousseau, père. Il parle de ses mésaventures, page 107 du *Manuel des Maris* : « Cependant encore tout meurtri « du joug de l'hymen, peut-être me serait-il permis de protester contre « les paroles de Cicéron : *Moritale conjugium sic comparatum est « naturâ, ut jucundissima vitæ societas iniretur* (ECONOMIC, lib. 1). « Elles contiennent trop souvent une amère et cruelle ironie ! »

A ma connaissance, M. Revel a publié :

1° *Manuel des Maris*, in-18 ; Paris, Leclère, éditeur 1859.

2° *L'Adultère*. J'en possède deux éditions in-12 : l'une de 1861, chez Cotillon et chez Dentu, Paris ; l'autre de 1871, chez E Jouard Duchemin, Paris.

Veillez agréer, etc.

GALIBOURG.

PERLES ARMORICAINES

Elu barde par le Gorsedd Breton, à Brest, le D^r Piton a choisi comme titre bardique *Mab Enez Sizun*, choix qu'il explique ainsi :

J'ai pris le nom de Mab Enez Sizun en souvenir de mon père, qui naquit à l'île de Sein, au pays où Velléda fut une des notables personnalités druidiques.

Faut-il rappeler que Velléda fut une prophétesse, une patriote germaine, Bructère de nation, qu'elle prit une part prépondérante à la révolte de Civilis et des Bataves contre les Romains à qui, en fin de compte, elle fut livrée par les principaux chefs germains ? Le D^r Piton ferait sagement de relire Tacite : peut-être renoncerait-il à placer entre les rives de l'Ems l'île de Sein.

Le Gorsedd Kuz (Gorsedd Breton réuni en assemblée secrète) a décidé que les candidats au bardisme devraient subir un examen. A la bonne heure ! Espé-

rons que le diplôme de barde ne sera jamais accordé au critique d'art du *Gil Blas*, M. Louis Vauxcelles, qui, dans un tableau de Maufra évoquant l'Ecosse, salue « la verte Erin... » La verte Erin a pour emblème le trèfle, l'Ecosse le chardon. Vous auriez dû reconnaître l'Ecosse d'instinct, M. Vauxcelles !

A propos du même tableau de Maufra, *Le Gaulois* du 11 août, parlant de l'ancien séminaire Saint-Sulpice, où doit être transféré le musée du Luxembourg, imprime :

En même temps, M. Dujardin-Beaumetz visitait dans son atelier le peintre Maufra, à qui il a confié la décoration intérieure du nouveau musée. L'artiste a composé un très beau panneau de 14 mètres de hauteur : Les Souvenirs d'Ecosse.

Il est vrai que notre compatriote Maufra se prénomme Maxime, et que les dimensions ne doivent pas l'effrayer. Toutefois, si le sous-secrétaire d'Etat a pu voir dans son atelier une toile de 14 mètres de haut, on se demande quelle hauteur doit avoir cet atelier.

Dans le *Rappel*, Alcanter de Brahm, qui honora de sa présence estivale la commune de C... (Clohars-Carnoët ?), près Quimperlé, cite un arrêté du maire, dont l'article premier contient cette phrase :

Il est défendu aux grandes personnes de se déshabiller sur la grève ; elles devront se retirer derrière les rochers ou derrière les cabines.

Alcanter de Brahm observe que les cabines sont adossées aux remblais du chemin de la plage. Il faut donc, pour se déshabiller derrière les cabines, se déshabiller sur la route même. Le sous-préfet de Quimperlé a, du reste, approuvé magnifiquement.

A Pontriens, le conseiller municipal Auguste Duchemin, dont on ne saurait trop louer l'initiative celtique, a proposé à ses collègues d'appeler Place Le Brigant la place que borde la maison natale du célèbre ami de La Tour d'Auvergne. On a protesté. Un des collègues s'écria :

— Si on débaptise cette place, il faut l'appeler Place de la Pompe. Place de la Pompe ! Evidemment, c'est beaucoup plus breton.

Entendu à Rennes. Deux bonnes se rencontrent :

— D'où venez-vous, Yvonne ?

— J'ai été à la gare chercher pour mon maître le *Journal des Débats*.

Le juge *** lit le *Journal des Débats*.

AOTROU JUDOC.

RÉPONSES

10 (I. 27, 65, 85 119; II. 256; III. 32, 80). Les Bretons et la Carmagnole.

Je tenais seulement à constater un fait, à savoir que les Bretons à l'époque de la Révolution française, portaient communément la carmagnole. Ce fait je le maintiens. Une foule de rapports de police révolutionnaires l'affirment. J'en ai cité un, tiré non pas des Archives de Josselin, comme on me le fait dire, mais des Archives départementales à Vannes (série L, liasse 1165). Il serait facile d'en citer beaucoup d'autres : en voici quatre, tous venant des mêmes archives et de la même série L ; le premier seul est sans date, mais presque certainement de 1795.

Liasse 281 : « Il y a six chefs de chouans dans la trêve de Saint-Aignan, tous vêtus de carmagnoles vertes, tous du pays, à quelques exceptions près. »

Liasse 284 : « Je vous observe que dans ce moment, j'étais vêtu d'une carmagnole verdâtre. » — Lettre de Bréban, fermier de l'abbaye de Langonnet, au district du Faouët, 20 floréal an III.

Liasse 285 : « On aperçut une embuscade derrière le fossé ; un nombre considérable d'hommes que nous avons estimés être de 200 au moins, tous armés, très bien vêtus et presque généralement en carmagnoles et pantalons bleus. » — Compte rendu fait par Brûe, du combat de Trézidy-Keriagren, en Landaul, le 26 pluviôse an III.

Liasse 285 : « J'ai prévenu notre commandant que les Chouans faisaient confectionner quantité de carmagnoles et habits bleus par les tailleurs des campagnes qu'il ont mis en réquisition. » — Lettre

de Le Bare, procureur-syndic de Pontivy au commissaire provisoire du Directoire exécutif à Vannes, le 28 ventôse an IV.

Il semble que ces faits devraient être concluants.

Une seconde constatation que je faisais, n'ayant pas évidemment l'importance de l'autre, était que la carmagnole, habit court, portait encore aujourd'hui ce nom dans le pays de Lorient. On me répond que l'habit court s'y appelle *kramaillon* et que par conséquent je me trompe. Soit, je ne veux pas insister davantage, mais il faut avouer néanmoins que pour l'oreille bretonne la différence n'est pas grande entre *kramaillon* (*karmaillon*) et *karmagnon*, *karmagnol*. En existe-t-il bien une ?

D'ailleurs l'usage de la carmagnole, habit court, déjà connu à la fin du XVIII^e siècle en Morbihan, ne se généralisa que bien plus tard ; on continua longtemps encore à porter la camisole, *kamizolen*, appelée aussi jupe, *chupen*.

J. TÉRILIS.

78 (II, 37, 216 ; III, 33). La Lanterne des morts.

La lanterne des morts ne se rencontrait pas seulement en Bretagne et en France, mais aussi dans les cimetières du Tyrol, témoin le passage que l'on va lire et qui est extrait de *En Tyrol*, par Auguste Marguillier, voyage exécuté en 1891 et dont l'intéressante relation a été publiée dans le *Tour du Monde* de 1899, premier semestre, p. 121-144. Après avoir parlé de l'église de Nieder-Lana, village bâti au pied des ruines des châteaux de Brandis et de Braunsberg, le voyageur écrit ce qui suit : « Le petit cimetière qui s'étend autour de l'église nous offre un type de ceux des villages du Tyrol : sur les tombes régulièrement alignées sont plantées des croix de fer forgé aux élégantes arabesques, auxquelles, sous un petit auvent, sont parfois fixés un Christ peint sur une plaque de tôle découpée, et toujours un petit tableau représentant le défunct, la tête surmontée d'une croix, agenouillé, le chapelet à la main, ou bien, s'il s'agit d'un enfant, couché, emmaillotté, entouré de tous les siens à genoux ; au-dessous est suspendue une coupelle de cuivre contenant de l'eau bénite. Remarquons enfin, dans un coin du cimetière, cette colonne

de pierre carrée, offrant, au sommet, un petit réduit ouvert sur ses quatre faces : c'est la *colonne des morts*, où, à certains soirs, notamment à la fête des Trépassés, on allume une veilleuse à l'intention des pauvres âmes. » (p. 134).

MEVEN MORDIERN.

114 (II, 137, 177, 267) Charles VIII et la « Demoiselle de Bretagne », Bibliographie, suite.

Archives Historiques, Artistiques et Littéraires, 1890, 1^{er} août, (p. 495 et sqq.). Sous le titre : *Une épisode de la réunion de la Bretagne à la France* (1490) M. L. Duhamel, raconte comment fut projetée une entrevue qui devait avoir lieu le 11 avril 1490, à Avignon, entre les délégués de Charles VIII et ceux d'Anne de Bretagne. Ces derniers ne parurent pas. M. Duhamel reproduit de curieux documents trouvés aux Archives municipales d'Avignon : *Lettres de Charles VIII et Procès-verbaux de la réunion des députés de Charles VIII, roi de France, à Avignon*. (15-20 avril 1490).

120 (II, 179). Les bijoux populaires bretons.

Je me permets de signaler tout d'abord les deux publications suivantes, où l'on trouvera des détails nombreux sur des bijoux, qui n'ont rien de breton, quoi qu'on en ait dit, mais qui rentrent dans la question posée.

Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Le Cœur Vendéen* (Bijou populaire ancien). — Paris, 1903 (3^e édit.), in-12°, I. B. S., 80 p., 31 fig.

Marcel BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Le Cœur Vendéen* (Résumé). — Extr. *Rev. Bas-Poitou*, 1904, in-8°, 16 p., 11 fig.

J'y parle des *Bagues*, des *Agrafes*, des *Châtelaines*, etc.

J'ajoute que, dans le Questionnaire (titre D), on a eu tort de considérer le terme *fibule* et le terme *épingle*, comme synonymes de celui d'*affique*.

a) La *fibule* est antérieure à l'*affique*, et remonte à l'Age du Bronze, tandis que celle-ci n'est que *Gallo-romaine* (3^e âge du Fer). C'est un fil de métal, *sans soudure*.

b) Il faut réserver au mot *Epingle* un sens très différent de celui de la *fibule* et de l'*affique*. L'*épingle* n'est que l'*Ardillon*. L'*affique* est un *cercle* avec *ardillon*, par combinaison de deux objets. Il faut diviser les *Affiques vendéennes* en :

- | | | | | |
|--|---|---|---|---|
| 1° <i>Affiques types</i> . | } | a) <i>simples</i> (Gallo-romain. — Mérovingien. — Moyen-âge). | } | |
| | | b) avec <i>Ornements</i> : <i>Cœurs pleins</i> , <i>Fleurs</i> , etc. | | |
| 2° <i>Affiques, en Cœur ou Cordiformes</i> . | } | a) <i>Cœur simple</i> (Cœur évidé). | } | Type; avec <i>Courome</i> ; avec <i>Courome</i> et <i>Croix</i> . |
| | | b) <i>Cœur double</i> . | | |

Pour mon compte, je ne connais pas un seul fait authentique d'*Affique en Cœur évidé* (c.-à-d. de *Cœur Vendéen*) originaire de Bretagne. — Y a-t-il même des *Affiques types* (postérieures au moyen-âge, en Bretagne (c. a. d. des *Courome* à *ardillon*)? J'en doute très fortement.

Dès lors, il est peu probable que l'enquête aboutisse sur ce point, très spécial d'ailleurs.

Marcel BAUDOUIN.

140 (II, 270; III, 37, 82). Morlaix et Thiers.

La jeune fille de Morlaix demandée en mariage par M. Thiers est bien effectivement Mlle Kerbriant-Postic. Elle devint plus tard Madame Apollin, en épousant le notaire de ce nom. Celui qui a renseigné Monsieur L. Le G. a commis une confusion en voyant deux personnes là où il n'y en avait qu'une.

Quant aux paroles attribuées à Mademoiselle Kerbriant ou dites par sa mère, je les ai entendues rapporter, dans ma famille, d'une façon différente : « Je ne veux pas d'un marchand de papier ». Cette version est-elle plus authentique que la première ? Je n'ai pas la pré-

tention de l'affirmer. Quelle est du reste la parole historique qui ne soit pas contestée ? Et Cambronne n'était lui-même pas très sûr de celles qu'il avait prononcées à Waterloo.

E. L.

157 (III, 40, 131, 181). La Rue Grivart.

Le nom de Grivart se trouve encore mêlé à l'histoire de Brest sous Charles X, à propos de « l'Affaire du Spectacle ». Maître Grivart « Avocat à la Cour Royale » défend en appel devant le Tribunal de Quimper (audience du 10 mars 1827) les citoyens condamnés par le Tribunal de Brest à la suite des désordres qui eurent lieu au Théâtre. Dans sa plaidoirie Maître Grivart se signale par son animosité contre les Jésuites.

L. DU C.

162 (III, 41, 181). Familles bretonnes : Le Sénéchal de Carcado.

Je signale à M. du Halgouët une lettre de Mme de Sévigné datée du mardi 6 août 1680. La marquise écrit de Rennes à Mme de Grignan, pour lui rendre compte de la réception faite à la princesse de Tarente :

M. le Duc de Chaulnes envoya d'abord quarante gardes, avec le capitaine à la tête, faire un compliment ; c'était à une grande lieue. Un peu après, Mme de Marbœuf, deux présidents des amis de la princesse de Tarente, et puis enfin M. de Chaulnes, M. de Rennes, M. de Coëtlogon, Tonquédec, de Beauci, de Kercado, de Crapodo, de Kenpart, de Kerquimini, sérieusement un drappello eletto.

Il s'agit de Barthélémy-Hyacinthe-Anne le Sénéchal, marquis de Kercado, qui en 1674 épousa Mlle de Lannion. M. du Halgouët remarquera que Mme de Sévigné écrit *Kercado* et non *Carcado*. Kercado se changera plus tard en Carcado, pour obéir à cette loi philologique qui veut que le *Ker* celtique se mue en *Car* français. Pareillement Kernavanois devint Carnavalet. C'est moins... breton ; ça sonne mieux... à la cour.

PEN.

En visitant dernièrement l'église Saint-Seurin de Bordeaux, j'ai vu sur le mur de la chapelle du Sacré-Cœur, une plaque de marbre blanc très récente et portant l'inscription suivante :

Ici reposent les cendres de Messire Joseph-Innocent
Vicomte le Sénéchal de Kercado,
inhumé le 14 janvier de l'année 1777.
Requiescat in pace.

LOUIS LE VENEUR.

176 (III, 85). Familles bretonnes : De l'Estourbeillon.

L'Armorial de Rietstap écrit également : *L'Estourbillon*. Potier de Courcy imprime : *L'Estourbeillon, sieur de l'Estourbillonnaye*. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ces variations d'orthographe, qu'explique l'origine du nom fournie par la devise des l'Estourbeillon : *Crains le tourbillon!* devise due aux gestes d'un ancêtre guerroyeur qui s'agitait terriblement. Le mot *tourbillon*, escorté ou affranchi du préfixe *es* (*ex*), a subi des avatars multiples : *torbeillon, torbillon, estorbillon, estorbellon, estorbelon, estourbellon, estorbaillon, estourbeillon, estourbillon*. Au XII^e siècle Chrétien Troyes dit, dans le *Chevalier au Lyon* : « Lors se li monte uns *torbeillons* El chief si grant qu'il forsane (devient fou). » Dans une traduction française des *Rois*, de la même époque, on lit : « Après le terremote vendrad un *esturbeillon* estrang. » Au XIII^e siècle les *Miracles de Saint Loys* contiennent cette phrase : « Com il fu entre Pontoise et la ville de St Denis, il li fu avis que il fust avironné d'un *estourbeillon*, de quoi il chei à terre. » Au XVI^e siècle *estourbeillon* devient *tourbillon* et *estourbillon* sous la plume de Calvin (*Institut. Chrét.*), d'Amiot, qui, dans la *Vie de Lysandre*, écrit : « Tant que le tournoiement de l'*estourbillon* dura », de Pasquier, qui dans ses *Recherches de la France*, dit : « Ainsi s'évanouit cette entreprise comme un *estourbillon* ».

Le marquis Régis de l'Estourbeillon a raison de conserver, en dépit de Rietstap et de Briant de Laubrière, une forme qui sent

mieux son XIII^e siècle, qui a un parfum de vieux français à peine dégagé du latin. Peut-être même convient-il de regretter qu'en son nom *Estour* ait remplacé *Estor* (choc, tournoi) que l'on trouve dans le *Miroir des Dames* et dans le *Fabliau du valet aux douze femmes* :

Or me dites que féissiez
Se douze fames éussiez ?
Se l'une éust de vous son buen,
L'autre vousist avoir le suen
Si i éust moult grant *estor*...

R. DELYAUE.

183 (III, 139). Familles bretonnes : de Bleschamp.

Le père de Marie-Laurence-Charlotte-Louise-Alexandrine de Bleschamp, épouse en premières noces de Jean-François-Hippolyte Jouberthou et en secondes de Lucien Bonaparte, Charles Jacob de Bleschamp ne semble pas être d'origine malouine. Avocat au Parlement de Paris, il avait à Calais une place d'entreposeur des tabacs, qu'il devait aux parents de sa femme. Au moment de la Révolution, il vint à Saint-Malo où, vers l'an IX, il obtint une place dans le commissariat de la Marine.

La mère d'Alexandrine était née Bouvet, fille d'une Grimod de Verneuil, et par elle apparentée aux Grimod de la Reynière et aux d'Orsay, qui avaient une brillante situation dans les fermes. Mais je ne vois pas à quelle branche des Bouvet, originaires de Pleudihen, près de Saint-Malo, elle pouvait appartenir.

Les Bouvet de Pleudihen étaient partagés au XVIII^e siècle en trois branches principales : celle de *Lozier*, dont le représentant, Jean-Baptiste-Charles, explorateur, libérateur de Pondichéry en 1748, gouverneur de l'île Bourbon en 1763, avait épousé Hyacinthe de Laumont, petite-nièce du cardinal Fleury ; celle dite de la *Maison-neuve* et de *Précourt*, à laquelle appartenait le vice-amiral baron Bouvet (1753 † 1832) ; celle de la *Maison-neuve*, établie à Saint-Servan, qui a produit le contre-amiral Bouvet (1775 † 1860). G.

187 (III, 185, 230). Gournay en Bretagne.

Votre correspondant P. H. commet la même erreur que la bibliographie bretonne au sujet du célèbre économiste Vincent de Gournay. Le nom de *Gournay* n'est qu'additionnel, et ce personnage appartient à la famille *Vincent*, de Saint-Malo.

Voici son acte de naissance :

Jacques-Claude-Marie *Vincent*, fils d'écuyer Claude *Vincent*, conseiller-secrétaire du Roy, maison, couronne de France, et de dame Françoise-Thérèse Seré, sa femme, a été baptisé par moi soussigné le 28^e may 1712 ; a été parain ecuyer Jacques *Vincent*, sieur des Bas-Sablons, conseiller-secrétaire du Roy, maison et couronne de France, et maraine dame Jeanne Guichet, dame de la Villemarterre, qui ont signé : Jeanne Guichet, J. Vincent des Bas-sablons, Claude Vincent, Joseph Gouin, baptisavi. G.

190 (III, 186). Familles bretonnes : Penhoët de Keroualle.

Le vrai nom est Penancoët de Kerouazle : Louise de Penancoët de Kerouazle, dame d'honneur d'Henriette d'Angleterre, devint la favorite de Charles II qui la fit duchesse de Portsmouth, nom sous lequel elle est restée célèbre.

Je renvoie pour les détails sur elle et sur le château de Kerouazle ou Keroual, à G. TOSCHER, *Le Finistère pittoresque*, page 112-113, et L. COUDURIER, *De Brest à la Côte*, pages 63-64 et *ibid.*, *infra*, page 115. AUG. CAROË,

Notre confrère Kervaleth aurait quelque peine à trouver des détails sur Guillaume de Penancourt, comte de Keroualle. Il veut certainement parler de Guillaume de Penancoët, comte de Kerouazle, et comme il s'agit d'une famille historique, l'aînée des filles de ce Guillaume étant devenue très célèbre sous le nom de duchesse de Portsmouth, il lui sera facile de trouver des renseignements sur cette maison, particulièrement dans :

P. ANSELME, *Hist. Générale et Chronol. de la Maison royale de France, etc.* V. 926 à 928.

LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la Noblesse*, réimp. Schlesinger. XV col. 628, 629. *Généalogie de la Maison de Plœuc*. 1 vol., in-folio, p. 293 à 311.

LEVOT, *Biographie Bretonne*, II, 23 à 26.

DE CARNÉ, *Chevaliers bretons de Saint-Michel*, p. 295.

Enfin, j'ai publié l'arrêt de maintenue de cette famille dans le tome XIV (2^e part., p. 78 et suiv.) de la *Revue Historique de l'Ouest*.

BARON DE SAINT PERN.

195 (III. 233). Familles bretonnes : Delobea.

Une erreur de mise en pages nous a fait ajouter De Kervin au nom du sénateur Delobea. M. Delobea s'appelle simplement Delobea, et n'a d'autre titre que celui de *Mab Armor*, qu'en le nommant barde, lui décerna le *Gorsedd Breton*.

AR FURCHER.

Oui, l'Antoine Delobea condamné le 12 janvier 1827 par le Tribunal correctionnel pour avoir pris part aux manifestations contre les Missionnaires, est bien le père du sénateur actuel, si l'on en croit A. Dessoie (*Brest sous la Restauration*, p. 120). Cet Antoine Delobea était né à Monopolé, royaume de Naples. Nous ignorons si ce fut par accident.

C. D'AJOT.



QUESTIONS

197. Notre-Dame de la Haine.

Je lis dans Souvestre (*Les Derniers Bretons*, tome I (1836), p. 263) : « Le Celte, avant sa conversion, avait un autel élevé à la Haine... Il songea à conserver son culte... et l'on vit s'élever des chapelles sous l'étrange invocation de *Notre-Dame de la Haine*... Une chapelle dédiée à *Notre-Dame de la Haine* existe toujours près de Tréguier, et le peuple n'a pas cessé de croire à la puissance des prières qui y sont faites. Parfois encore, vers le soir, on voit des ombres honteuses se glisser furtivement vers ce triste édifice placé au haut d'un coteau sans verdure. » Les âmes fielleuses que minent l'insoumission, la révolte, la jalousie, la soif de despotisme ou de vengeance, vont là « prier pour la mort de l'objet de leur haine. Trois *ave*, dévotement répétés, amènent irrévocablement cette mort dans l'année. »

Il ne semble pas que des affirmations aussi précises soient de simples fictions imaginées par Souvestre. Ne pourrait-on retrouver la documentation qui leur servit de base ? La *Haine* eut-elle véritablement un culte chez les anciens Celtes, et mes confrères en furetage du pays trégorrois ont-ils connu le sanctuaire hétérodoxe auquel Souvestre fait allusion ?

YVES PELLAN.

198. Le comte de Montmuran et M. de Guerri.

Pendant la révolution un comte de Montmuran fut tué dans un champ où il s'était caché près de la petite chapelle de Callac, en Plumelec (Morbihan), et enterré dans le cimetière. M. de Guerri fut aussi tué non loin de là dans une rencontre entre chouans et bleus. Pourrait-on identifier ces deux personnages et où trouverais-je des documents sur les différentes escarmouches qui eurent lieu alors sur le territoire de Plumelec ?

M. B.

199. Un secrétaire de Renan.

Annonçant la mort de l'auteur de *Guillemette*, la « République Française » du 24 août dit : « M. Robert Vallier vient de mourir subitement à Loctudy, où il avait l'habitude de passer l'été. *Secrétaire de Renan, presque son collaborateur*, il fut lecteur à la Librairie Calmann-Lévy... »

A quelle époque M. Renan aurait-il eu comme secrétaire « presque collaborateur » ce Robert Vallier que les anciens du Diner Celtique ne se souviennent pas d'avoir connu ?

LOSTIK.

200. Napoléon I^{er} en Bretagne.

Quelle revue a publié un article sur un voyage qu'aurait fait en Bretagne Napoléon Bonaparte pendant son séjour à Brienne ? M. B.

201. Familles Bretonnes : Noël, Nouël, Nédellec.

Je sollicite de l'obligeance des Fureteurs des renseignements sur cette famille, dont une branche a porté : *de sable, au cerf passant d'or*, une autre : *d'argent, au pin de sinople accoté de deux cerfs de sable, affrontés et rampants*.

Comment s'est éteinte la première de ces deux branches ?

Où trouverais-je des renseignements sur : 1^o Charles-Joseph Noël de Kerfar, dit le marquis de Kerfar, chevalier de Saint-Lazare et du Mont-Carmel vers 1726, puis Commandeur de Saint-André de Colmesnil, en Normandie ? 2^o Jacques-Antoine-Yves Nouël, marquis de la Villehuslin, qui dut être employé dans la vénerie du roi Louis XV ?

X.

202. Familles Bretonnes : Poullic, Poulic, Le Poullic, etc

Dans un « Mémoire intéressant que les habitans de l'île de Groix, près de Port-Louis et Lorient en Bretagne, ont l'honneur de présenter à Sa Majesté », je trouve à propos de Maurice Poullic, Groisillon et Recteur de Groix à cette époque, la phrase suivante : « Enfin dans tous les tems la charité du Pasteur, dont le nom est d'ailleurs assez connu dans la province par le mérite de ceux qui l'ont porté avec distinction dans l'église ou dans la robe, a toujours éclaté et fait le

soutien de l'île... ». Ce mémoire est de juin 1748. Connait-on quelques-uns de ceux qui « ont porté ce nom (Poullic, Poulic, ou Le Poulique) avec distinction dans l'église et dans la robe » ? Je serai infiniment reconnaissant à tout fureteur qui voudra bien me donner des renseignements sur la famille de mon compatriote et recteur, qui fut d'une générosité magnifique pour ses ouailles. MAUDÉ.

203. Le Pain des noyés.

La coutume décrite par Souvestre, et dont parla Th. Poilpot, en 1906, à Montfort-l'Amaury (à propos du peintre Duveau), est-elle essentiellement bretonne ? Il s'agit de la michette de pain consacrée dans laquelle on plante un cierge allumé, et qu'on laisse aller à la dérive, la michette et le cierge devant s'arrêter où se trouve le corps du disparu. Cette méthode n'est-elle usitée qu'en Bretagne ? G. DU B.

GESTA BRITANNORUM

† NÉCROLOGIE : Le R. P. Etourneau, prédécesseur de son compatriote le R. P. Janvier dans la chaire de Notre-Dame. — M^{me} veuve Armand Fresneau, veuve du sénateur du Morbihan, fille de la comtesse de Ségur. — M. de la Villesbret, ancien officier de marine, maire de Plouha. — Le chanoine Arthur Le Bayon, auteur de la *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*. — Mgr Rouxel, évêque auxiliaire de la Nouvelle-Orléans, né à Redon en 1840. — Le poète-voyageur Vincent Thomas (Rémy Broustalle).

† MM. P. du Chatellier, le commandant Le Pantois et de Lager ont découvert à Croguel (île de Groix) une sépulture scandinave à barque.

Cette sépulture contenait des ossements humains incinérés, ainsi que des ossements d'animaux, les restes d'une barque avec ses rivets, des vases en bronze, des boucliers, des épées, des lances, des flèches, des bagues en or, des agrafes en argent, un collier de cheval, une selle et quantité d'instruments en bronze, en étain, en émail. Cette sépulture où fut probablement enterré quelque chef viking doit remonter au IX^e siècle.

† Un jeune typographe brestois, M. Joseph Lecomte, vient d'être couronné par « la Muse de Naïaud » de Roubaix. — L'auteur du *Chemin de la Mer*, Joseph-Emile Poirier, a dit des vers au « Salon des Poètes », le jour de l'inauguration de ce Salon. — Alain Quélien, fils du barde, filleul de Gabriel Vicaire, diplômé de l'école des Langues Orientales, est sorti le major de sa promotion de l'École Coloniale.

† Bretons et Gallois ont fraternisé pompeusement à Brest. Le Gorsedd breton a déployé ses bannières sur le Champ de Bataille, où brilla le glaive de la paix. Discours et toasts de l'archidruide gallois Cadvan, du grand druide breton Kaledvoul'h (Yves Berthou), qui a récité la prière bardique. Taldir a déclamé *Neuz Ken A Vor*, bardit de circonstance, Abalar a sonné de la conque. Le Sénateur-Maire Delobean, après avoir complimenté les Gallois, ses hôtes, a lu cette lettre adressée de Budapest au marquis de l'Estourbeillon, à Yves Berthou et au Maire de Brest, par Mathias Horvath, président du Comité celto-danubien :

Les Celtes du Danube, fils des anciens Venètes, saluent, exaltent, leurs frères de Galles et de Petite-Bretagne, rassemblés autour du dolmen. En leur honneur, que le Fogul sacré, de ses nageoires d'argent émeuve la harpe d'or, et que le gui radieux frisse sur la branche du chêne de Hongrie !

Qu'il nous soit permis d'être affiliés au Gorsedd breton, afin que l'harmonie règne sur l'Europe, et que pareillement l'étoile de la paix illumine la robe du Danube, l'écharpe verte de Cambrie, la ceinture écumeuse d'Armor !

M. Delobean a télégraphié la réponse suivante :

Des flots bleus du Danube aux flots de la mer d'Émeraude. Vive le Panceltisme ! Salut à nos frères de Hongrie !

On a chanté le *Bro Goz*, la *Marche des Hommes de Harlech*. La chorale *La Palestrina*, dirigée par l'abbé Le Berre et conduite par le maestro Guillermit, a brillamment exécuté des fragments des *Deux Breлагnes* de Thielmans. Théodore Botrel a fait savourer ses *Fraises de Plougastel*.

† L'U. R. B. a tenu ses assises estivales au pays des fraises et des petits pois. Intéressante conférence de Morvran-Goblet sur Brest-Transatlantique. Exposition où l'on remarquait les meubles d'Ely-Monbet, les poteries Henriot-Tanqueray. Le marquis de l'Estourbeillon a été réélu président de l'U. R. B., avec Henry de la G. ichardière, président de la Section d'Histoire, Jacques Pohier, président de la Section des Beaux-Arts (vice-président Ely-Monbet). La fanfare de Trézillid, conduite par l'abbé Havas, accompagna les régionalistes dans toutes leurs excursions. — Le Congrès de l'Association Bretonne a eu lieu à Fougères. Discours du président Lanjoinais. Intéressantes communications du vicomte Hervé du Haigouët sur les roues de Fortuné ; du comte René de Laigle, sur les anciens

patrons des églises d'Ille-et-Vilaine ; du vicomte Le Bouteiller, sur le *Chemin Charles* appelé autrefois *Chemin de Charlemagne*, du comte Le Gonidec, du vicomte Alain du Cleuziou, de l'abbé Millon, de l'abbé Bossard, de l'abbé Corbierre, de MM. Lefas, Plihon, Jouon des Longrais. Le vicomte de Villers lit un travail de Trévédy. MM. Joseph Loth et de Calan démontrent que *La Chanson de Roland* a été écrite par un Breton d'Ille-et-Vilaine. — A Pont-Aven, le *Pardon des Ajoncs* déploya son faste accoutumé : char royal, jabadao, concours de costumes, chansons de Botrel et soupirs du Bois d'Amour. — Un *Pardon des Menbirs* a été institué à Carnac par M. L. Rouault de la Vigne, avec le concours de MM. Ibos et Le Rouzic.

† Une plaque commémorative est apposée sur la maison que La Tour-d'Auvergne habitait à Passy (66 de la rue Basse), et où le visitèrent Kléber, Moreau, des guerriers, des savants. — La Reine-Mère d'Italie visite la Bretagne. — M. Yves du Halgouët, fils du distingué bibliophile, épouse Mademoiselle de Chauvagnac, fille du conseiller à la Cour des Comptes. — Le fureteur lannionnais Paul Péral est fait chevalier du Mérite Agricole. — Le compositeur Lucien Laroche demande la création d'un Conservatoire vannetais. — Jarrier, l'excellent comédien du Théâtre Antoine, est nommé professeur de comédie au Conservatoire de Rennes. — Le Maire de Rennes, M. Janvier, proscriit de l'orchestre le chapeau des dames, qui devra être remplacé par de légères toques, de petits béguins... Pourquoi le Maire de Rennes n'oblige-t-il pas les dames à porter au théâtre des coiffes bretonnes ?

DOM LOBINET.

A LA RELIURE

† *Le Finistère Pittoresque* (sites et monuments) par G. Toscer, Tome II : *La Croisaille*, premier fascicule : Huelgoat, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou (1). — Nous avons signalé à son heure la première partie de cet important ouvrage sur le pays de Léon. Cette seconde partie, comme son aînée, abonde en renseignements historiques, descriptions d'art et d'archéologie étudiées avec le plus grand soin. Nombreuses reproductions d'après nature (photogravures hors texte), et d'après les dessins de l'auteur. Parmi ceux que contient le présent fascicule, nous

(1) Brest, Imprimerie Raigre, le fascicule : 16.75.

citerons : l'Eglise de Feuillée, le Portail de Saint-Trémeur, à Carhaix, le Clocher de Plouguen, l'Eglise de Châteauneuf-du-Faou, etc. — M. Joseph Angot a publié au « Pays d'Arvor » une jolie légende préhistorique bretonne ; *Bruyères pour pres et Ajons d'or*. En-tête et lettres ornées d'un caractère très artistique, par Jacques Pohier. — Le « Pays d'Arvor » a également mis au jour un ouvrage d'un réel intérêt documentaire : *Annales de la Marine Nantaise* (des origines à 1830), beau volume in-4° de 131 pages, relatant, année par année, les fastes nautiques de la cité nantaise. Dessin par J. Chudeau et J. Pohier. Une table onomastique eût doublé la valeur de cet excellent ouvrage.

† *Les Religions de la Gaule avant le Christianisme* par Ch. Renel, professeur-adjoint à la Faculté des Lettres de Lyon (Leroux, éditeur). Nous ne pouvons mieux faire pour mettre en valeur cet excellent ouvrage que de citer au hasard quelques titres de chapitres : Rites funéraires, tombeaux, grottes, dolmens, allées couvertes, etc. Culte de la hache, sacrifices d'hommes et d'animaux, cultes des pierres, des plantes, des eaux, des animaux, du feu, du soleil. Les Dieux... le dieu à la roue. Les influences romaines. Les Prêtres : les druides, les vierges de Sena. Les lieux de culte, les rites, etc., etc. Nombreuses gravures. — *Le Dolmen royal de Gavrinis*, origine et histoire, interprétation des signes hiéroglyphiques sculptés à l'intérieur du monument, par H.-P. Hirmenech, de la Société préhistorique de France. (Le Mans, Imp. Monnoyer). Nouvelle étude, non moins hardie que les précédentes de Pérudit archéologue. Nous rendons hommage à la savante intrépidité avec laquelle M. P. Hirmenech sait étayer les conclusions les plus contradictoires aux opinions admises jusqu'à ce jour. — De M. J. Dault, dans l'*Eclaireur Dinanais*, étude des plus curieuses d'archéologie : *Une cale à deux lieues en mer ; dix squelettes arrangés en étoile ; les murs d'Aleth disparues*.

† Chez Le Beau à Vannes, J. Allanic publie : *Brizeux et le Collège de Vannes*, intéressante notice historique avec portrait. — Sous ce titre : *Brizeux*, a paru un choix de poésies de l'auteur de *Marie* (Michaud, 168, boulevard Saint-Germain). — M. Léon Delattre a publié à l'Imprimerie du Commerce, à Nantes, une plaquette : *Souvenirs de la Révolution : La Prise du Château et les Evénements de Juillet 1789 à Nantes*. Cette étude abonde en documents variés, parfois fort piquants, puisés dans les archives de l'époque. — Du savant fureteur M. Frain de la Gaulayrie, mentionnons trois intéressantes monographies locales publiées à Vitré (Imprimerie Gilles) : *Une paroisse du Vitréais : Pocé (1100-1004)* ; *Cent ans de vie vitréenne ; Epinau en Champeaux* ; sa splendeur au XVI^e siècle, son état de ruine au XVIII^e, sa restauration de nos jours.

TAD LUNEDOU.

Le Gérant : M. LE DAULT.

Imp. FR. SIMON, Rennes (4585-08).

Publicité du "Fureteur Breton"

La page, 20 fr. La demi-page, 12 fr. Le quart de page, 7 fr.

(Tirage : mille exemplaires)

Revue Héraldique et Nobiliaire, mensuelle. Directeur : Vicomte Henri de Mazière-Mantléon, 8, rue Daunier, Paris (XVI^e). Un an : 20 fr.

Publication documentaire de premier ordre. Les abonnés du *Fureteur Breton* jouissent d'un tarif spécial de faveur et l'abonnement à la *Revue Héraldique et Nobiliaire* leur sera compté 16 francs au lieu de 20 francs.

Polybiblion, *Revue bibliographique universelle*, 3, rue Saint-Simon, Paris (VII^e).

Le *Polybiblion*, qui vient d'entrer dans sa 40^e année, contient deux parties distinctes :

La première (Partie littéraire), paraît par fascicules mensuels et forme deux volumes semestriels de près de six cents pages.

La partie technique forme, par mois, une livraison, et au bout de l'année, un volume de cinq à six cents pages.

Prix de l'abonnement : Partie littéraire, pour la France, 45 francs par an ; pour les pays faisant partie de l'union des postes, 46 francs.

Partie technique, France, 10 francs ; autres pays, 11 francs.

Les deux parties réunies, France, 20 francs ; autres pays, 22 francs.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

LIVRES BRETONS

Pour se procurer des livres en langue bretonne de tous dialectes, s'adresser au *PAYS BRETON*, journal régionaliste, 71, rue du Morbihan, à LORIENT (Morbihan).

Le "FURETEUR BRETON" recherche les ouvrages suivants :

(Les lui offrir en indiquant les prix demandés)

Brizeux. Histoires poétiques, 2 in-12. — *Milin*. Shour et gristision. — *Dalvoen de la Barre*, Veillées d'Armor. Premiers Fantômes. — *Orens*. Histoire du Moudou. — *Perris*. Galerie bretonne. — *G. de Corson*. Récits de Bretagne. — *Cl. Joux*. Miked. — *Méroux*. Voyage dans l'Ouen. — *Le Goudeu*. Ar Bibi Sautil. — *Frain*. Mœurs et coutumes des Familles Bretonnes. T. I. — *Bellamy*. Bréchéllant et Béranton. — *Léty*. Les mots latins dans les langues bretonnes. — *Calabar*. Notice sur La Tour d'Auvergne. — Tous documents, papiers et parchemins, imprimés ou manuscrits relatifs à l'histoire et à la généalogie des familles bretonnes.

OUVRAGES D'OCCASION

Carré (Henri). — Le Parlement de Bretagne après la Ligue (1598-1610). P. 1888, in-8, relié demi-marouquin, coins, tranche peigne, exem- plaire en parfait état de conservation. (Ex libris, initiales au dos).	6 ^f »
— Recherches sur l'administration municipale à Rennes au temps de Henry IV. P. 1888, in-8 dérelié.	1 50
Courson (A. de). — Histoire des Origines et des Institutions des peuples de la Gaule armoricaine et de la Bretagne insulaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'au v ^e siècle. Saint-Brieuc, 1843, in-8 br.	4 »
Dupuy (A.). — Histoire de la réunion de la Bretagne à la France. P. 1880, 2 vol. in-8 br.	7 »
Feiz ha Breiz , revue bretonne-française, 1900, 1901, 1902, 1903, en numéros	6 »
Halleguen. — L'Armorique bretonne, celtique, romaine et chrétienne. Tome I: l'Armorique romaine et religieuse. P. 1864, in-8 relié demi-bas	3 »
Henry (Victor). — Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne. Rennes, 1900, in-8 relié demi-basane ancienne coins, état de neuf (la reliure vaut à elle seule le prix du volume qui a été publié à 10 fr.)	7 50
Lemoine (J.). — La Révolte du Papier Timbré ou des Bonnets Rouges en Bretagne en 1675. Rennes, 1898, in-8 rel. demi-chagr. rouge bel exempl.	4 50
Marchangy. — Tristan le Voyageur, ou la France au xiv ^e siècle. P. 1825, Tomes I et II (les seuls où il soit question de la Bretagne) brochés (dos fat.)	3 »
Luzel. — Bepred Breizad. Toujours Breton. Poésies bretonnes et tra- duction française. In-8 br.	1 50
Quilgars (H.). — Dictionnaire topographique de la Loire-Inférieure comprenant les noms de lieux anciens et modernes. Nantes 1906, in-4°, broché, état de neuf, au lieu de 10 fr.	4 50
Ropartz (M. S.). — Histoire de Saint Yves. Rennes, 1885, fort vol. in-8 br.	4 »
— Exil du Parlement de Bretagne à Vannes (1675-1690). Saint-Brieuc, 1875, in-8 br.	1 50
Saint-Cast , recueil de pièces officielles et de documents contempo- rains relatifs au combat du 11 septembre 1758. Saint-Brieuc, 1858, fort vol. in-8 br.	4 »
Taya (Baron du). — Le roi Audren. Monseigneur Saint-Yves. Rennes, 1841, in-8 br.	1 50
Tiercelin (L.). — Le Sacrement de Judas, drame en 3 actes, Paris. Lemerre, 1903, grand in-8 br.	1 »
Souvestre. — Les derniers Bretons, éd. Levy, 2 vol. in-18 br.	1 25